LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 41 Edmonton, le vendredi 14 octobre 1988 20 pages 0,50



Centre d'interprétation des sables bitumineux

Lors de votre passage à Fort McMurray, ne manquez surtout pas de visiter le Centre d'interprétation des sables bitumineux. L'histoire des sables bitumineux de l'Alberta est aussi importante que celle de la traite des fourrures. Vous y découvrirez comment la séparation de l'huile du sable a révolutionné l'industrie pétrolière et l'économie de l'Alberta.

• Redistribution de la carte électorale

Élections Canada entend jouer à fond la carte de l'information

OTTAWA (APF) - Les électeurs canadiens qui sont déjà déroutés par tous les changements survenus depuis la redistribution de la carte électorale fédérale peuvent maintenant compter sur un service de référence et de renseignements téléphoniques sans frais dans tout le pays.

Pour la première fois pendant une élection fédérale, le Bureau du directeur général des élections, aussi surnommé Élections Canada, offrira pendant les 50 jours de la période électorale et les 10 jours après l'élection, un service téléphonique qui consistera à répondre aux demandes de renseignements du public.

La nouvelle carte électorale en vigueur depuis le 13 juillet a fait passer de 282 à 295, le nombre total de circonscriptions fédérales. En plus d'ajouter 13 nouvelles circonscriptions électorales, Élections Canada a changé les noms de 96 circonscriptions existantes. Parfois, le nom d'une circonscription peut être le même qu'en 1984, mais se référer à un territoire différent. C'est ce qui fait dire au directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel, que «l'information qui sera transmise aux électeurs dans les prochaines semaines «est peut-être encore plus cruciale pour la présente élection, que pour les précédentes».

Dans chaque province et chaque territoire, des numéros de téléphone sans frais sont actuellement mis à la disposition des électeurs en dehors des grands centres. Des numéros de téléphone locaux sont [illegible] dans les [illegible] [illegible] ont disponibles [illegible] Ils seront [illegible] messages publicitaires [illegible] tions Canada.

Ne reculant devant rien pour répondre aux interrogations des électeurs durant la campagne, Élections Canada présentera également à tous les jours sur les canaux du câble qui diffusent les débats de la Chambre des communes, des nouvelles et des informations fraîches portant sur le processus électoral. Encore là les numéros de téléphone pour rejoindre le service de référence et de renseignements téléphoniques seront régulièrement diffusés.

Une campagne publicitaire multimédias qui débute cette semaine fera appel à des personnalités canadiennes connues qui transmettront les messages importants aux électeurs. Chez les francophones, les comédiennes Andrée Boucher et Marie Soleil Tougas, le comédien Gratien Gélinas et le marathonien en fauteuil roulant André Viger seront mis à contribution.

La campagne publicitaire suivra les principales étapes du déroulement d'une élection à savoir: le recensement, la révision, le vote par anticipation et le jour du scrutin.

SOMMAIRE

• Célébrations

Le tricentenaire de la naissance de Marivaux sera célébré par le département des Langues Romanes

EDMONTON-Le département des Langues Romanes de la Faculté des Arts de l'Université de l'Alberta à Edmonton organise un colloque international pour fêter le tricentenaire de la naissance du grand écrivain français Marivaux.

Ce coloque coïncide aussi avec la Journée mondiale de l'Alliance française et se tiendra du 20 au 22 octobre prochain.

Brillant écrivain de romans, de pièces de théâtre, d'articles journalistiques, Marivaux a été un sujet de recherches par le professeur emeritus E.J.H. Greene de l'Université de l'Alberta, ancien chef du département de Langues Romanes, qui publia deux livres sur sa vie et ses oeuvres.

Plusieurs professeurs venus du Québec, de la France et des États-Unis seront au rendez-vous pour célébrer cet important anniversaire.

Mentionnons entre autres le professeur Frédéric Deloffre de la Sorbonne, le professeur François Moureau de l'Université de Dijon, le professeur Raymond Joly de l'Université Laval, le professeur Janene Allison d'Arizona State University, Marie-Josée Perron du Québec et plusieurs autres.

On y parlera des prédécesseurs et des successeurs de Marivaux; de Marivaux en dehors de la France; de l'identité sexuelle dans les textes de Marivaux; du style de Marivaux et enfin de Marivaux sur les planches, au théâtre.

Ce sera donc une excellente occasion pour les amateurs de théâtre et les admirateurs de Marivaux de parler et de connaître encore mieux cet écrivain et l'ensemble de son oeuvre. Soulignons que Marivaux est connu mondialement et que ses oeuvres théâtrales sont jouées en français et en anglais.

Le recensement débute le 14 octobre, ayez votre nom sur la liste électorale

Les électeurs ont cinq dates importantes à retenir durant cette campagne. Du 14 au 20 octobre, quelque 110 000 recenseurs passeront dans tous les foyers pour identifier les quelques 17,1 millions d'électeurs aptes à voter.

Ensuite viendra une période de révision entre le 2 et le 4 novembre qui permettra aux électeurs aptes à voter, mais qui n'auront pas reçu d'avis de recensement par la poste, de s'inscrire sur la liste électorale.

Les 12, 14 et 15 novembre sont les jours réservés à l'ouverture des bureaux de scrutin spéciaux, qui permettront aux électeurs incapables de voter le jour de l'élection, d'exercer leur droit démocratique. La dernière date à retenir est évidemment celle du 21 novembre, jour d'élection au pays.

• *Épargne*

Nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada cet automne

OTTAWA - Le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a annoncé le 22 septembre qu'une nouvelle émission d'Obligations d'épargne du Canada (OEC) à 10 ans (S-43) sera offerte aux investisseurs cet automne. Les ventes au comptant de la nouvelle émission débuteront le jeudi 20 octobre, et le mardi 1er novembre sera le dernier jour où l'on pourra les acheter à leur valeur nominale. Les investisseurs qui achèteront des obligations au cours de cette période pourront dater leur paiement du 1er novembre, soit le jour où l'intérêt commencera à courir.

Le détail du taux d'intérêt que rapporteront les nouvelles obligations et du plafond de souscription sera annoncé vers la mi-octobre. L'annonce d'octobre précisera également le taux d'intérêt qui sera offert sur toutes les émissions non échues d'OEC qui ont cours dans l'année commençant le 1er novembre 1988.

Comme pour les émissions antérieures d'OEC, le ministre se réserve le droit de mettre fin aux ventes en tout temps à sa discrétion, mais les demandes de souscription déjà arrangées avec paiement en date du 1er novembre seront honorées même si les ventes prenaient fin avant cette date.

LA NOUVELLE ÉMISSION

La nouvelle émission sera datée du 1er novembre 1988 et sera encore offerte sous deux formes -- obligations à intérêt régulier, dont l'intérêt est versé annuellement par chèque ou dépôt direct, et obligations à intérêt composé, dont l'intérêt s'accumule et est capitalisé annuellement.

Les investisseurs pourront encaisser leurs obligations en tout temps, mais aucun intérêt ne sera versé sur les titres encaissés au cours de la période initiale de trois mois à compter de la date d'émission du 1er novembre; l'intérêt couru à compter du 1er novembre sera versé intégralement sur les obligations encaissées après le 31 janvier 1989. L'intérêt sur les obligations de cette émission cumulera mensuellement. Lorsque des obligations à intérêt régulier seront encaissées au cours des mois de septembre ou d'octobre de toute année (période de livres clos), l'intérêt non gagné sera déduit du produit de rachat et l'intérêt d'une année complète sera envoyé au détenteur le 1er novembre suivant. Cette procédure facilite la préparation des chèques d'intérêt annuel.

Les obligations ne pourront être immatriculées qu'aux noms de résidants du Canada, de successions de personnes décédées, ou de fiducies régies par certains types de régimes de revenu ou d'épargne différés, dont les régimes enregistrés d'épargne-retraite, de pensions et de revenu de retraite, les régimes de participation différée aux bénéfices, de participation d'employés aux bénéfices, ainsi que les régimes enregistrés d'épargne-éducation.

À compter du 20 octobre, les investisseurs pourront acheter leurs obligations auprès des banques ou autres agents vendeurs autorisés, notamment chez les négociants ou courtiers en valeurs mobilières, auprès des sociétés de prêt et de fiducie, des caisses d'épargne et de crédit et des caisses populaires. En outre, quelque 16 000 entreprises et organismes dans tout le pays offriront à leurs employés le Mode d'épargne sur le salaire, leur permettant ainsi d'acheter des obligations par retenues sur le salaire.

Les obligations des deux types peuvent être achetées au comptant. Seules les obligations à intérêt composé seront offertes aux acheteurs par le Mode d'épargne sur le salaire offert par de nombreux employeurs. Pour les organismes offrant le Mode d'épargne sur le salaire, les souscriptions collectives des employés devront être soumises à un agent émetteur autorisé des OEC au plus tard le vendredi 18 novembre, même si les ventes au comptant prennent fin avant cette date.

L'intérêt couru sur les obligations à intérêt composé cumule automatiquement après la première année. Le taux auquel l'intérêt composé est payable est égal au taux annuel d'intérêt simple payable pour l'année.

Les obligations des deux types sont nominatives quant au principal et à l'intérêt. Les détenteurs de titres à intérêt régulier bénéficient de l'option du dépôt direct de l'intérêt. Les investisseurs souhaitant faire déposer directement l'intérêt annuel à leur compte de chèque ou d'épargne devront faire les démarches requises auprès de l'institution financière ou ils font habituellement affaire. Les titres des deux types seront offert en coupures de 300 $, 500$ 1 000 $, 5 000 $ et 10 000 $. Les obligations à intérêt composé seront aussi disponibles en coupures de 100 $, sous réserve d'une limite de cinq coupures de 100 $ par détenteur immatriculé.

L'ÉMISSION DE 1981 (S-36) VIENT À ÉCHÉANCE LE 1er NOVEMBRE

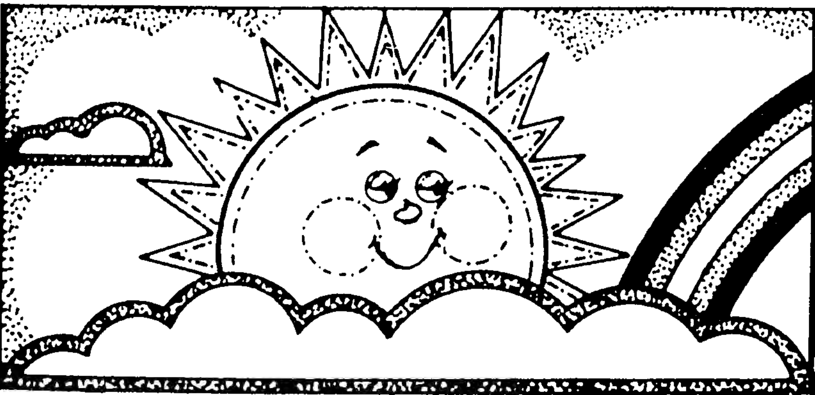
M. Wilson a rappelé aux détenteurs de l'émission de 1981 (S-36) que ces obligations viennent à échéance le 1er novembre 1988 et qu'elles ne rapporteront aucun intérêt après cette date.

Les détenteurs d'obligations à intérêt régulier de cette émission venant à échéance ont perçu leur versement d'intérêt chaque année et percevront leur versement d'intérêt final de 105,00 $ par coupure de 1 000 $ le 1er novembre. Les détenteurs d'obligations à intérêt composé n'ont encore reçu aucun intérêt, l'intérêt sur celles-ci ayant couru jusqu'au rachat ou à l'échéance. Au 1er novembre 1988, soit la date d'échéance, une tranche de 1 000 $ à intérêt composé de cette émission vaudra 2 219,91 $.

M. Wilson a précisé que des ententes seront conclues avec les institutions financières pour permettre aux détenteurs d'OEC venant à échéance de réinvestir le produit de leurs obligations en titres de la nouvelle émission dès le premier jour où ceux-ci seront mis en vente. Cela signifie qu'à compter du 20 octobre 1988, les détenteurs d'obligations de l'émission S-36, venant à échéance, pourront se rendre à leur banque ou autre agent vendeur des OEC et faire les démarches requises pour réinvestir le produit de rachat des obligations échues avec paiement en date du 1er novembre.

Des arrangements semblables s'appliqueront pour les investisseurs qui désirent réinvestir l'intérêt versé le 1er novembre sur toutes les émissions d'OEC qui ont cours.

M. Wilson a également tenu à rappeler aux investisseurs qu'à compter du 1er novembre 1988, toutes les OEC émises avant 1982 (S-1 à S-36) seront échues et ne rapporteront plus intérêt. Les détenteurs d'OEC sont donc priés de vérifier s'ils détiennent des obligations de ces émissions échues.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 8 octobre

En 1933, une tempête sur la côte de l'Atlantique apporte 75 mm de pluie en Nouvelle-Écosse, du 5 au 8. En 84 heures, Halifax reçoit 215 mm et Liverpool, 180 mm.

En 1985, une tempête de neige précoce s'abat sur le Manitoba et le Nord-Ouest de l'Ontario. Les chutes de neige varient entre 10 et 30 cm. À la suite du blizzard, les températures tombent à -15°.

C'est arrivé un 9 octobre

En 1981, de fortes pluies tombent du 7 au 9 en Gaspésie, inondant les routes et interrompant les services électriques et téléphoniques. Mont-Louis enregistre 245 mm en 3 jours.

C'est arrivé un 10 octobre

En 1986, l'été indien s'amène en Alberta avec des températures supérieures à 25° à Brooks et à Fort McMurray. Par contre, la première gelée meurtrière de la saison frappe de nombreuses régions du Sud de l'Ontario.

C'est arrivé un 11 octobre

En 1986, une rare apparition du soleil après un été détrempé et la possibilité d'une agréable longue fin de semaine attirent des milliers de personnes vers le Nord pour admirer les couleurs automnales. Vers midi, et pendant 9 heures, 20 000 voitures sont coincées sur une distance de 32 km le long de l'autoroute 400, au Nord de Toronto. Le soleil semble avoir provoqué cet énorme embouteillage.

C'est arrivé un 12 octobre

En 1984, à la date anniversaire du typhon Freda en 1962, le typhon Ogden frappe la côte Nord-Ouest de l'île de Vancouver et les Îles Reine-Charlotte. À Cape St-James, on enregistre des vents de la force d'un ouragan de 120 km/h et des rafales de 165 km/h. Les vagues s'élèvent jusqu'à 10 m. De nombreux bateaux de pêche chavirent et 5 personnes se noient.

C'est arrivé un 13 octobre

En 1986, Expo 86 se termine après avoir connu 165 jours de succès remarquable. Malgré un début pluvieux et des précipitations proches de la normale (253 mm) durant l'exposition, le temps a été splendide. Il y a eu seulement 35 jours pluvieux et la pluie est surtout tombée la nuit. Au milieu de l'été, on a connu une période de sécheresse de 53 jours et il n'y a eu aucune précipitation durant les 13 derniers jours.

C'est arrivé un 14 octobre

En 1955, une zone de basse pression au Sud du lac Érié apporte des pluies répandues dans l'Est de l'Ontario: 108 heures de pluie à Smithfield (202 mm) et Belleville (178 mm).

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«En voici une bonne!»* Chez-nous, au Nouveau-Brunswick, le temps peut changer subitement. Une fois que je regardais des truites sauter sur le lac, un grain froid arriva du Nord. J'ai alors marché sur la glace et en ai ramassé un bon plat.

• *ACSTA et ASTA*

Congrès annuels des associations de commissaires d'écoles de la province

EDMONTON - Il ne sera pas question de l'école française aux congrès annuels des deux associations de commissaires d'écoles de la province, soit l'«Alberta Catholic School Trustees Association» (ACSTA) et l'«Alberta School Trustees Association» (ASTA).

L'ACSTA tiendra son congrès annuel à l'hôtel Westin d'Edmonton les 4, 5 et 6 novembre prochains tandis que l'ASTA tiendra le sien au Centre des congrès d'Edmonton les 6, 7, 8 et 9 novembre.

Le thème du congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques est «Ensemble», mais dans les sphères où il est mentionné dans la publicité du congrès que les commissaires catholiques doivent travailler ensemble, on ne fait aucune mention de l'éducation française. Peut-être qu'on en parlera quand même, car le titre de l'exposé d'un des conférenciers invités, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Julian Koziak est intitulé «Working in harmony».

Le congrès de l'ASTA qui regroupe les commissaires de toutes les commissions scolaires publiques et séparées de la province a pour titre lui «Children, Our Promise. Who Holds the Key?». Il ne sera pas question non plus d'éducation française ni dans les discours des conférenciers ni dans les ateliers prévus au programme. Une des sessions à laquelle un bon groupe de commissaires assisteront probablement est intitulée «Lobbying for a Win-Win Outcome» et sera dirigée par nul autre qu'un autre ancien ministre de l'Éducation, monsieur David King.

Entre les deux congrès, soit le 6 novembre en après-midi, il y aura l'assemblée annuelle de l'Association des conseils scolaires pour l'éducation bilingue en Alberta (ACSEBA) à l'hôtel Westin. Cette association qui existe depuis 1976 et qui regroupe une quarantaine de conseils scolaires s'intéresse surtout à la promotion et à l'avancement des programmes d'immersion dans la province. Le programme de l'assemblée n'était pas disponible au moment de la publication de cet article.

À la 3...

• *Programme*

Les Libéraux ont dévoilé leur plate-forme avant le déclenchement des élections

OTTAWA (APF) - Le parti Libéral du Canada fera de l'avenir du pays, le principal enjeu de la prochaine campagne électorale.

Le chef libéral, John Turner, a dévoilé les points saillants de la plate-forme électorale de son parti pour les prochaines élections générales.

Le programme des libéraux s'articule autour de cinq grands thèmes, soit la croissance économique, le plein emploi, la justice sociale, la responsabilité et l'intégrité gouvernementales et le maintien de la souveraineté et de l'indépendance du Canada.

Signe des temps, l'environnement est devenu un thème électoral important chez les Libéraux. Ces derniers promettent de négocier un Traité de réduction de la pollution atmosphérique avec les États-Unis, de dépolluer le fleuve Saint-Laurent, et de punir sévèrement les pollueurs.

Comme il fallait s'y attendre, les Libéraux disent non à l'Accord de libre-échange avec nos voisins du Sud. Plus qu'une question de tarifs douaniers, c'est l'indépendance même du Canada qui est en jeu, soutiennent-ils. Les Libéraux veulent tout de même réduire les tarifs douaniers aussi bien avec les États-Unis, qu'avec les autres pays du monde.

Dans le domaine social, le PL propose aux électeurs des pensions plus généreuses, de l'aide supplémentaire pour les personnes âgées, un service de garde accessible à toutes les familles canadiennes dans le besoin, un salaire égal pour un travail



John Turner

égal, bref, il y en a pour tout le monde.

Les Libéraux veulent aussi s'attaquer à l'analphabétisme, en mettant sur pied une campagne d'alphabétisation nationale pour tous les Canadiens.

En agriculture, le PL s'engage à maintenir les fermes familiales et à aider les agriculteurs à conserver leur terre. On promet d'alléger le fardeau des agriculteurs endettés.

Dans le domaine des pêches, les Libéraux ont comme objectif prioritaire de stabiliser le revenu des pêcheurs côtiers. On promet aussi de mettre sur pied un programme d'aménagement portuaire d'une durée de cinq ans pour les petites embarcations, qu'on évalue à 1 milliard.

Dans le domaine des forêts, les Libéraux fédéraux promettent l'établissement d'un ministère des Forêts distinct, ainsi qu'un vaste programme de sylviculture et de reboisement à long terme pour assurer le développement de cette industrie.

Tout cela coûte des sous. Les Libéraux ont donc décidé d'épargner en annulant le projet d'achat de sous-marins à propulsion nucléaire.

Les Libéraux ne passent évidemment pas à côté des nombreux scandales qui ont secoué le gouvernement, et promet un code d'éthique gouvernementale comportant de sévères sanctions. Les nominations aux échelons supérieurs nécessiteraient sous les Libéraux l'approbation d'un comité parlementaire spécial.

Enfin, les Libéraux sont pour l'idée d'un Sénat élu. Voilà qui fera plaisir à M. Mulroney, qui a souvent accusé les sénateurs nommés par les Libéraux, de retarder indûment l'adoption d'importants projets de loi

• *Circonscriptions électorales bilingues*

Le français a ses droits dans 49 circonscriptions hors Québec dont 3 en Alberta

OTTAWA (APFhQ) - Les électeurs francophones qui résident dans l'une ou l'autre des circonscriptions électorales fédérales dites bilingues, sont en droit d'obtenir un service dans leur langue s'ils communiquent avec le bureau de leur directeur du scrutin.

Une circonscription électorale est considérée bilingue si 3 pour 100 ou plus de sa population parle l'une ou l'autre des deux langues officielles. Ce pourcentage arbitraire était auparavant de 5 pour 100. Il a été ramené à 3 pour 100 cette année, à la lumière des résultats du dernier recensement.

Selon Élections Canada, 49 circonscriptions hors Québec sont bilingues en vertu de la nouvelle carte électorale.

L'Ontario est la province qui compte le plus de circonscriptions bilingues avec 23 sur une possibilité de 99. Ce sont: Algoma, Carleton-Gloucester, Cochrane-Supérieur, Essex-Windsor, Érié, Glengarry-Prescott-Russell, Nepean, Nickel Belt, Nipissing, Ottawa Centre, Ottawa Sud, Ottawa-Vanier, Ottawa Ouest, Renfrew, Stormont Dundas, Sudbury, Timiskaming, Timmins-Chapleau, Welland-Sainte-Catherine-Thorold, Windsor Ouest, Kent, Lanark-Carleton, et Sault Sainte-Marie.

Au Nouveau-Brunswick où les Acadiens représentent 33 pour 100 de la population totale, les 10 circonscriptions sont bilingues.

En Nouvelle-Écosse, deux circonscriptions sur un total de 11 sont bilingues. Il s'agit de Cap-Breton Highlands-Canso, et South West Nova.

À l'Île-du-Prince-Edouard, la circonscription de Egmont est la seule sur les quatre que compte cette province à devoir offrir un service dans les deux langues.

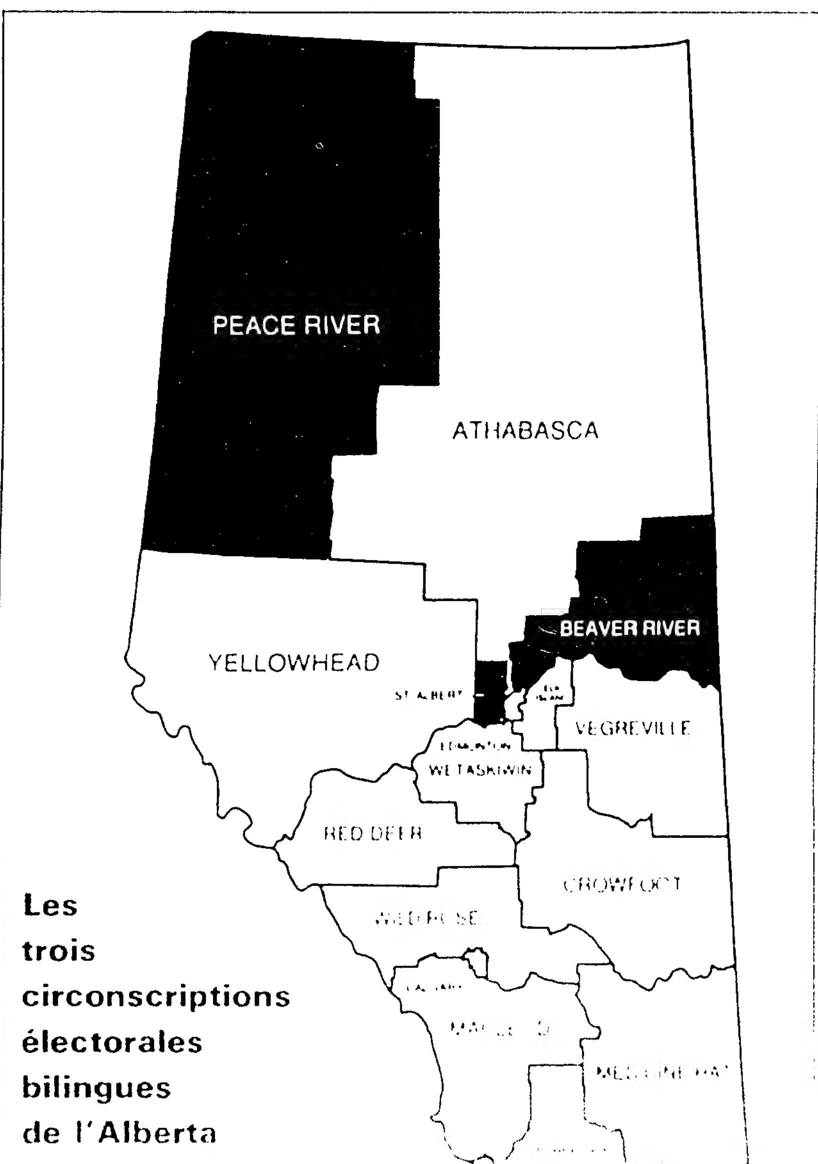
Dans l'Ouest, le Manitoba est la province où on compte le plus de circonscriptions bilingues avec 6 sur une possibilité de 14. Ce sont: Portage-Interlake, Provencher, Saint-Boniface, Lisgar-Marquette, Winnipeg Sud et Winnipeg Centre.

En Saskatchewan, 4 circonscriptions sur 14 sont bilingues soit: Saskatoon-Humboldt, Prince-Albert-Churchill River, Swift Current-Mapple Creek-Assinibois, et The Battlefords-Meadow Lake.

N'en déplaise au premier ministre de l'Alberta Don Getty, qui a déclaré récemment qu'il ne voulait pas se faire enfoncer le bilinguisme dans la gorge, cette province compte 3 circonscriptions fédérales bilingues sur un total de 26. Il s'agit de Beaver River, Peace River et Saint-Albert.

Les provinces de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique sont les seules à ne pas avoir de circonscriptions fédérales bilingues.

Selon Élections Canada, le directeur de scrutin d'une circonscription désignée bilingue doit offrir les services dans les deux langues officielles. Tous les documents pertinents à l'élection doivent être dans les deux langues. Lors du recensement électoral qui doit débuter en principe le vendredi 14 octobre, l'un des deux recenseurs doit être en mesure de parler le français. Si le bureau du directeur du scrutin ne peut trouver un recenseur bilingue, l'électeur frustré dans son droit doit pouvoir obtenir satisfaction en s'adressant directement au bureau du directeur du scrutin, qui offrira alors un service en français.



Les trois circonscriptions électorales bilingues de l'Alberta

Le Théâtre à la carte de la Faculté Saint-Jean présente une pièce de Marivaux

EDMONTON-Voulant célébrer le tricentenaire de la naissance de Marivaux, le Théâtre à la carte, troupe estudiantine de la Faculté Saint-Jean, jouera les 21, 22 et 23 octobre prochain, à l'occasion de l'ouverture de sa 8e saison, la comédie en un acte de Marivaux "L'Héritier de Village".

Cette première production du Théâtre à la carte sera réalisée en collaboration avec le "Theatre School" du Citadel Theatre, qui, en même temps, prépare une autre pièce en un acte de Marivaux qui a pour titre "L'Épreuve".

Ces deux productions seront présentées sur la scène de l'Auditorium de la Faculte Saint-Jean, dans le cadre de la Conférence internationale Marivaux, organisée par le département de Langues Romanes de l'Université de l'Alberta. Le 23 octobre, le spectacle présenté à 14h se voudra un hommage à la Journée mondiale de l'Alliance française.

"L'Héritier de Village" est une mise en scène du directeur-fondateur du Théâtre à la carte, Pierre Bokor et mettra en vedette: Isabelle Douvisi, Nicole Mallet, Doris-Michel Montpetit, Peter MacDonald et cinq comédiens, tous étudiants à la Faculté Saint-Jean, dont Stéphame Pothier, Stephane Dallaire, Eric Généreux, Luc Girard et Éric Thibeault.

La réalisation est assurée par Odette Dionne pour les costumes; Witold Kurpinski pour l'éclairage et Bruno Bonamigo pour le son.

La publicité, les costumes, les perruques et les meubles de la production sont une gracieuseté du Citadel Theatre d'Edmonton et la mise en scène de la pièce en anglais sera assurée par Bill Fisher.

Pour de plus amples details sur cette fin de semaine extraordinaire, composez le [illegible]-3272 et demandez Vivien Bosley ou le [illegible] poste [illegible] et demandez Pierre Boker



Editorial

Guy Lacombe

Un vote pour les Conservateurs est un vote pour le libre-échange

Quand le Premier ministre Brian Mulroney dit que la prochaine élection du 21 novembre sera un événement historique pour le Canada, il a sans doute raison. Mais c'est en même temps un sujet de grave inquiétude.

Même si M. Mulroney semble, en effet, avoir pris le parti de ne pas parler plus qu'il ne faut du libre-échange avec les États-Unis durant la présente campagne électorale, ça demeure quand même sur son ordre du jour et s'il est reporté au pouvoir le 21 novembre, surtout s'il a un gouvernement majoritaire, l'affaire sera «dans le sac»!

Car il est loin d'être clair que le libre-échange soit une bonne affaire pour le Canada. Brian Mulroney refuse de débattre la question publiquement avec John Turner, et Don Getty a la même insécurité à l'endroit de Mel Hurtig. Les plus grands promoteurs du libre-échange semblent donc incapables d'en parler de façon convaincante.

Ce qui est demandé aux Canadiens, en fin de compte, c'est de faire un acte de foi dans la compétence et le désintéressement des politiciens. Et Don Getty, en Alberta, sollicite la même confiance. Imaginez!

Or, ce serait grande naïveté que de faire confiance, justement, à ces gens qui jusqu'à présent n'ont mis sur pied aucun mécanisme efficace pour expliquer aux Canadiens de façon intelligente et intelligible le contenu de cette entente et qui, en plus, refusent de débattre publiquement la question.

Le Premier ministre de l'Alberta, pour sa part, semble tellement insécurisé qu'il s'insurge parce que des gens du calibre de Pierre Berton viennent parler contre le libre-échange à Edmonton. Il est étonnant - et ridicule, il faut bien le reconnaître - de voir Don Getty favoriser l'échange de biens entre le Canada et les États-Unis et s'indigner quand il s'agit d'un échange d'idées entre Canadiens de différentes provinces.

Et ce sont ces politiciens qui voudraient qu'on leur fasse confiance? Qu'on leur laisse carte blanche pour décider de l'avenir du pays?

Pour nous, il est sûrement plus facile et plus logique de faire confiance à des gens comme Bob White, Nadene Thomas, Pierre Burton, Marjorie Bowker et Mel Hurtig (lui-même) qui ont mis leur temps et leurs talents à étudier cette entente en profondeur et à en mesurer les conséquences, à des gens qui ne recherchent aucun avantage personnel ou politique, mais le seul bien du Canada, il est plus facile, oui, de faire confiance à ces gens-là qu'à des politiciens qui font trop souvent bon marché de la vérité et qui sont commis à des intérêts de parti qui bien souvent étrangers au bien de l'ensemble de la population.

Ceux qui s'opposent au libre-échange ne sont pas contre l'idée des échanges commerciaux avec les États-Unis: ils dénoncent l'entente telle qu'elle a été préparée et ils mettent sérieusement en question les prétendus avantages qu'il y aurait à signer une entente avec un pays dont l'économie est en sérieuse difficulté, dont le système d'éducation ne se compare aucunement au nôtre, pas plus d'ailleurs que les services sociaux.

Maintenons nos échanges commerciaux avec les États-Unis, disent-ils, mais sans mettre en danger notre autonomie canadienne, et développons davantage nos échanges avec des pays progressifs tels que le Japon, la Corée ou la Chine.

Ceux qui s'opposent au libre-échange avec les États-Unis, par ailleurs, ne nient pas qu'il pourrait y avoir des avantages dans certains secteurs économiques; ce qu'ils disent, en fin de compte, c'est que le Canada perdrait de son autonomie économique (les centres de gravité des grandes décisions concernant les ressources naturelles, par exemple, seraient New York et Washington) et que cela mènerait inévitablement à une perte de l'autonomie politique.

Les Canadiens doivent se demander si c'est cela qu'ils veulent pour eux-mêmes, pour leurs enfants et leurs petits-enfants. Ce qui est certain, entre-temps, c'est qu'un vote pour le parti Conservateur, le 21 novembre prochain, sera inévitablement un vote pour le libre-échange. C'est un «pensez-y bien».

La pensée de la semaine

L'importance de la vie, ce n'est pas sa durée: c'est son usage.

(Berthier)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1926

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Caricature

Les 3 chefs de parti maintiennent tous qu'ils ont des AS dans leur jeu, mais ne peuvent les jouer...



Lettres ouvertes

Rue Marie-Anne Gaboury

Monsieur le rédacteur
Le Franco
Edmonton

Cher Monsieur,

En réponse à la lettre de Marie Françoise, dans votre journal du 23 septembre. Premièrement, je félicite ceux qui ont donné le nom Marie-Anne Gaboury à la 91e Rue.

Vous demandez qui était cette Marie-Anne Gaboury? Eh bien, Marie Françoise, permettez-moi de vous le dire.

Née à Maskinongé (Québec) vers l'an 1780, elle fut mariée à Jean-Baptiste Lajimodière. Donc, pour la plus grande partie de sa vie, elle s'appelait Madame Lajimodière, et ne fut jamais une illustre personne.

Son mari était trappeur et marchand de fourrures et elle l'a accompagné dans tous ses voyages à travers les prairies, et on a la preuve qu'en 1815, ils se sont rendus au Fort Edmonton. Elle a eu des enfants, et plusieurs. Huit peut-être? Ils furent les premiers de notre race nés dans notre partie du pays. J'aimerais signaler en passant, que c'est une de ses filles, du nom de Julie qui fut la mère de Louis Riel.

Non. Marie Françoise, Madame Lajimodière n'appartient pas à un musée. C'est elle qui fut à l'avant-garde de toutes ces braves femmes, nos mères qui, à son exemple, ont accompagné leur mari aux quatre coins de nos provinces de l'Ouest; de Saint-Boniface jusqu'à Falher et au-delà. De nos jours, elle serait à l'avant-garde de celles qui accompagne leur mari jusqu'à Rainbow-Lake, Pine Point, Hinton, Fort McMurray, etc.

Et vous demandez qu'a-t-elle à faire avec la 91e Rue? Eh bien, pour moi, son nom me rappelle que nous sommes ici depuis au-delà d'un siècle et demi, et que nous serons ici aussi longtemps que l'esprit de Marie-Anne Gaboury sera parmi nous, afin de nous accompagner, nous aimer et nous donner la vie.

Votre suggestion au sujet du Frère Antoine, je n'ai aucune idée ce qu'en pensent les collégiens, car je ne suis pas un ancien du Collège. C'est comme Junioriste que j'ai connu le Frère Antoine et je peux vous dire qu'au point de vue du Français, il était à peu près zéro. Il avait peine à se faire comprendre dans notre langue, même après toute une vie passée parmi nous. Et la 91e? il l'a très peu voyagé, et ne savait peut-être même pas son nom. Que ses os continuent à reposer en paix!

Gilbert Lemire
Edmonton

• *Nouveau service*

Nomination des agents de services aux prestataires d'A.-C. d'Edmonton

EDMONTON - Don Rymes, directeur des Centres d'emploi du Canada (CEC) de la région urbaine d'Edmonton, a annoncé qu'on avait créé dans les quatre Centres d'emploi du Canada d'Edmonton un nouveau poste d'agent de services aux prestataires (ASP).

En expliquant la raison d'être des nouveaux postes, M. Rymes a déclaré que les agents de services aux prestataires s'occuperaient entre autres d'offrir des services spécialisés en vue d'aider le public à mieux comprendre le programme d'assurance-chômage (a.-c.). Un des services portera sur des séances de sensibilisation publique à l'intention des prestataires. Les agents peuvent éclaircir le régime d'a.-c. et ils prennent le temps qu'il faut pour expliquer à fond des questions telles que les droits et obligations des prestataires, comment remplir correctement la déclaration du prestataire. On organisera aussi des présentations au sein de la collectivité, afin de mieux informer les employeurs, les associations de travailleurs et d'autres organismes sur tous les aspects du programme d'a.-c. et sur son administration.

Les nouveaux postes représentent un des nombreux résultats du Programme de réforme administrative de l'a.-c. introduit l'année dernière par le Ministre d'Emploi et immigration Canada dans le but d'améliorer la prestation des programmes de l'a.-c. au public.

Dans le cadre de ce programme, Emploi et immigration Canada a apporté d'autres améliorations au régime d'a.-c. Les CEC offrent des services de correspondance personnalisés relativement à toute question particulière à régler pendant la période de prestations et une documentation plus claire expliquant comment remplir une demande de prestations d'assurance-chômage. Cette année, on prévoit aussi former davantage le personnel chargé des demandes de renseignements, simplifier le relevé d'emploi en vue de réduire la paperasserie dont les employeurs doivent s'occuper et mettre en oeuvre un meilleur système de détection pour réduire les abus.



Quand les jupes deviennent trop lourdes

Les collines du Rwanda semblent onduler. « Partout, des milliers de femmes bêchent, sarclent, sèment et récoltent les légumes et céréales. Des enfants dorment à leurs côtés sous le soleil plombant, d'autres s'agrippent à leurs jupes, un autre encore est attaché à leur dos. » Ruhina Dalla, de l'OCSD Montréal, a vécu plusieurs années au Rwanda. Elle décrit là une scène typique, quotidienne, capsule des réalités de ce petit pays enclavé au centre de l'Afrique. Sur les épaules et le travail des femmes reposent l'économie du pays, essentiellement agricole, de même que le soin, la garde et l'éducation des enfants. Famille moyenne : 8 enfants. « La femme est reconnue socialement quand elle est épouse, mère, ménagère », et agricultrice. Car elle doit assurer la subsistance de sa famille. Or, même en y consacrant quatorze heures par jour elle y parvient à peine. « C'est une situation tenue pour acquise depuis des générations. La femme rwandaise est d'une endurance remarquable. Elle ira sarcler son champ deux jours après un accouchement. Elle n'a pas le choix, c'est une question de survivance. » Contrairement à ce que dit la chanson, elle n'a ni le temps ni l'argent pour remettre son rôle en question.

Le mari administre le maigre budget. Quand les revenus s'avèrent trop pauvres, l'homme « s'exile » en ville chercher du travail. Il y trouve souvent aussi une autre femme, fonde une deuxième famille et oublie la première et ses problèmes criants.

Situation globale alarmante mais surtout pas singulière. Qu'on se rappelle le Québec des années '40 : familles de préférence nombreuses, femmes d'abord épouses, mères et ménagères, jeunes qui devaient quitter prématurément l'école pour aider aux travaux ou arrondir le budget. Plus près de nous, combien d'ex-maris disparaissent dans le décor en « oubliant » la pension alimentaire, combien d'épouses remettent leur salaire à leurs maris. Et combien compte-t-on de familles sous le seuil de la pauvreté ?

La situation précaire que vivent les cinq millions et demi de Rwandais est aggravée par le relief morcelé du pays qui, en soi, défie la mise en commun des ressources et des expériences. Malgré cela, des femmes trouvent l'énergie de se regrouper et forment, ici et là, des coopératives d'alimentation. Depuis une dizaine d'années, des organisations non gouvernementales et gouvernementales leur prêtent main forte : installation de système de drainage et d'irrigation adéquat, multiplication des puits, construction de fours d'argile qui réduisent la consommation faramineuse de bois et le temps nécessaire à la cuisson. Après tout, quatre heures pour cuire des haricots, c'est long ! Peu à peu ces nouveaux outils s'intègrent à la vie quotidienne. Mais « les résultats ne sont palpables qu'à long terme, car ils exigent un changement de mentalité. Il faut d'abord alléger le travail de la femme, lui enseigner des techniques qui lui permettront d'accélérer et d'améliorer la qualité des cultures. Elle sera ainsi moins épuisée, aura plus de temps et d'énergie à consacrer, entre autres, à son alphabétisation. » Quand elle saura lire et compter, ses ressources ne seront alors plus qu'uniquement physiques.

En 1985, le président Habyrimana reconnaissait le rôle indispensable de la femme dans l'économie rwandaise. « Juridiquement elle a aussi droit à un salaire égal à celui de l'homme. Bien sûr ça reste encore au niveau théorique, mais c'est déjà ça. Ça permet l'espoir. »

Marie-Josée Lacroix



Un monde à se raconter est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux.

Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à votre organisme de solidarité internationale régionale ou à Un monde à se raconter, OCSD, 180 Dorchester est, 3e étage, Montréal (Québec) H2X 1N6 ou téléphonez à (514) 397-1753.

Nouvelles régionales

• *De bons souvenirs*

La réunion de la famille Fortin à Rolly View

ROLLY VIEW - La réunion de la famille Fortin a eu lieu à Rolly View, soit huit milles à l'Est de Leduc, les 9, 10 et 11 septembre.

Arthur Fortin est né à Saint-Sauveur (Québec) le 26 juin 1876. Il n'avait que quinze ans quand il a décidé de partir pour l'Ouest. C'est à Beaumont qu'il a fait la connaissance de Léonie Goudreau, son épouse. Ils se sont établis à Beaumont et ont donné naissance à dix enfants. Arthur est décédé à l'âge de 82 ans et sa femme, Léonie, à l'âge de 56 ans.

Sept des enfants vivants étaient à la réunion: Léona et Rosée, Soeurs grises d'Edmonton, Alma Leblanc de Beaumont, Mélina L'Heureux d'Edmonton, Léda L'Heureux de Legal, Alice Royer d'Edmonton et Noël d'Edmonton. Un enfant est mort à sa naissance, Aimé est mort à l'âge de 45 ans et Jérémie est mort en 1984 à l'âge de 79 ans.

Plusieurs membres de la famille Fortin sont arrivés le vendredi soir, mais la plupart étaient là à temps pour savourer le déjeuner aux crêpes, oeufs et saucisses le samedi matin. L'après-midi s'est passé rapidement à visiter ceux et celles qu'on n'avait pas vu depuis des années. Un jeu de baseball avait été organisé, mais à cause de la pluie du matin, il a dû être cancellé. Quelques braves hommes ont décidé de jouer aux fers à cheval dans l'après-midi.

À 15h45 (03:45 p.m.), Monsieur l'Abbé Robert O'Connel de Leduc a célébré la messe dans la salle communautaire. Après avoir dégusté un délicieux souper, Roger Fortin, maître de cérémonie, a présenté les personnes à la table d'honneur. Il a aussi fait la présentation d'un court résumé de la vie de Arthur et de Léonie Fortin. Marcel Fortin a offert une plaque-souvenir à chacun des enfants de Arthur et Léonie. La soirée s'est terminée par une danse et un délicieux goûter.

Dimanche matin, après le déjeuner, on a échangé des adresses et des numéros de téléphone. En se disant au revoir, chacun et chacune a exprimé le désir de se réunir encore dans un avenir pas trop éloigné.

• *Éducation*

Nouvel administrateur-adjoint à l'école de Plamondon

LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Monsieur André Contant a commencé son emploi scolaire avec un nouveau titre et de nouvelles fonctions, soit celui d'administrateur-adjoint pour l'école de Plamondon. Par contre, il n'est pas un étranger au milieu de la communauté puisqu'il est professeur ici depuis 1973.


André Contant

Natif de Saint-Eugène (Ontario) où il a eu ses premières années d'éducation primaire, pour ensuite arriver au Collège Rigaud de Rigaud (Québec) et faire sa huitième jusqu'à sa douzième années. Il a obtenu son baccalauréat es art au Collège Rigaud qui est affilié avec l'Université du Québec. Puis, il a poursuivit pendant deux ans à l'Université François-Xavier en Nouvelle-Écosse où M. Contant a obtenu un nouveau degré en sciences et son baccalauréat en éducation physique.

Il est arrivé en Alberta au début des années 1970 et a étudié durant un an à l'Université de l'Alberta, afin d'être diplômé pour l'enseignement dans les écoles albertaines (Alberta Teaching Certificate).

M. Contant, sa femme Christine, et leurs enfants: Nicole, Natasha, Nadine et Gaétan, demeurent en campagne près de Plamondon.

M. Contant croit qu'avec la triple culture qui existe à l'école de Plamondon, cela demande beaucoup de collaboration de la part des professeurs, des parents et de la direction (administration) de l'école parce que c'est l'élément essentiel pour avoir une éducation de qualité. Donc, cette année sera surtout une épreuve pour tous, car avec les rénovations et la construction qui se déroulent présentement dans l'école, la collaboration demandée sera très importante.

Il compte sur le personnel enseignant et les parents pour avoir une bonne année dans son nouveau poste.

• *Grâce à SWAP*

En route pour l'Australie...

LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Le 18 septembre dernier, Mademoiselle Lise Ménard, fille d'Euclide et de Raymonde Ménard de Plamondon, est partie pour l'Australie avec deux compagnons de NAIT.

Lise a fait ses études à l'école de Plamondon. Elle a déjà terminé son éducation secondaire et est graduée de NAIT depuis mai dernier. Elle s'est spécialisée en gérance administrative (Administrative Management).

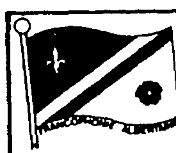

Lise Ménard

Lise est très heureuse et se compte chanceuse d'avoir été acceptée pour le programme de SWAP (Students Working Aboard Program). Ce programme est offert aux étudiants des universités et collèges canadiens alors que 250 étudiants sont choisis pour y participer.

Le programme a pour but d'allouer un «working visa» à l'étudiant choisi, afin qu'il puisse faire l'expérience des coutumes et de la culture de la vie d'un pays étranger, que ce soit à la campagne, dans un petit village ou dans une grande ville.

Sur une possibilité de cinq pays, Lise a choisi l'Australie. Ce pays l'intéressait et il lui avait été recommandé par une amie, d'autant plus que l'Australie est un pays de plus en plus recherché par les touristes.

Nous lui souhaitons un bon voyage et de bonnes expériences.


À quand le droit à la gestion scolaire?

Le 3e âge en pleine forme



Activités de conditionnement physique «inter-générations»

Lorsque considérant et discutant le conditionnement physique pour le troisième âge, les organisateurs et les participants ne voient que des programmes conçus expressément pour les personnes âgées. Il faut accorder une plus grande attention aux résultats profitables et satisfaisants que donnent les activités de conditionnement physique regroupant tous les âges.

La plupart des activités bénéfiques peuvent être appréciées au moins partiellement, par les jeunes, les personnes d'âge mûre et les aînés, en même temps et au même endroit. Tous peuvent profiter des connaissances, de l'adresse et de l'expérience des autres.

Alors que le participant et l'instructeur doivent connaître le niveau actuel de conditionnement et le talent des participants, les méthodes d'enseignement, d'entraînement ne varient pas d'après l'âge de ces derniers. Il en est de même pour les régimes et techniques de base de mise en condition physique et d'entraînement sportif. Les changements sont généralement en fonction du niveau et de l'intensité.

Du point de vue social, mental et émotif, il est plus sain de se mêler à la communauté, profitant des avantages, de la vigueur et de l'expérience de chaque groupe d'âge, que de s'isoler dans un groupe minoritaire.

Quelques groupes et activités qui se prêtent à la participation entre les générations.

- Cours de conditionnement aquatique.
- Cours de natation tous niveaux; à partir des débutants jusqu'aux cours de sauvetage.
- Clubs de cyclisme.
- Parcours de conditionnement et parcs pour loisirs.
- Cours communautaires de mise en condition, offerts dans les centres récréatifs, les églises, ou le soir dans les écoles.
- Programme d'entraînement progressif aux poids et haltères (l'âge n'a pas d'importance, ce qui compte c'est vouloir être en forme).
- Clubs de santé YMCA et de mise en condition pour hommes d'affaires et adultes.
- Sports individuels; la plupart offrent les Jeux des Maîtres, pour personne passé l'âge d'athlète élite, mais qui veulent prendre part à des rencontres amicales. Leur entraînement ressemble à celui des autres groupes d'âge et peut s'appliquer à tous, même si les compétitions sont réparties en catégories.

Il est approprié de conclure avec cette pensée: «Nous ne cessons pas de pratiquer les sports parce que nous vieillissons, nous vieillissons parce que nous cessons de pratiquer les sports».

• *«Country Elegance»*

Nouveau salon de coiffure à la disposition des gens de Plamondon

LINA LABONTÉ

PLAMONDON - «Country Élégance», nouveau salon de coiffure, a ouvert ses portes aux gens de Plamondon et ses environs.

La propriétaire, Mme Deborah Gauthier, se dit très heureuse de réaliser ce rêve qu'elle souhaitait depuis longtemps. Sept ans d'expérience en coiffure et une spécialisation en beauté esthétique (épilation à la cire et manucure), voilà ce que Deborah offre à sa clientèle.

Elle a embauché, comme apprenti, Mlle Roxanne Ménard, native de Plamondon, et nouvellement (mai dernier) diplômée de l'école de coiffure Marvel d'Edmonton.

«Country Élégance» est situé dans un local de l'édifice de l'A.C.F.A. La décoration est une création de Deborah et son mari, Rémi. Le choix des couleurs et de l'ameublement donnent une ambiance au salon qui rappelle le printemps. Cette atmosphère convient très bien à une clientèle unisexe.



Deborah Gauthier s'occupant d'une cliente anxieuse.
(Photo: Lina Labonté)

Également disponible des produits capillaires, des accessoires et des bijoux, Deborah veut ainsi que sa clientèle puisse avoir ce qu'il faut sous la main pour obtenir la touche de raffinement désiré.

Nous souhaitons beaucoup de succès à Déborah et Rémi pour leur nouvelle entreprise.

Avis

à certains anciens actionnaires de la Trustco Royal Limitée

Le 18 mai 1982, Frederick H. Sparling, Directeur nommé en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes (ci-après, le Directeur) a entrepris des procédures devant la Cour suprême de l'Ontario contre la Trustco Royal Limitée et d'autres personnes pour le compte de certains actionnaires de la Trustco Royal Limitée (ci après, actionnaires admissibles). Le motif d'action découle de l'offre publique d'achat non réussie faite par la Corporation Campeau entre le 29 août et le 1er octobre 1980.

Le 19 août 1988, la Cour suprême de l'Ontario a ordonné au Directeur d'aviser, au moyen d'annonces publiques, les actionnaires éventuellement admissibles des procédures entreprises et de les informer de leur droit de déposer une réclamation.

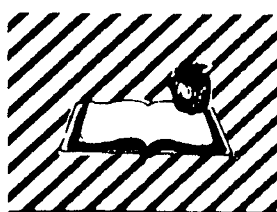
Les actionnaires admissibles sont les propriétaires d'actions ordinaires (classe A ou B) ou d'actions privilégiées convertibles de la Trustco Royal Limitée qui ont déposé des actions en réponse à l'offre publique d'achat non réussie de la Corporation Campeau et qui ont ensuite vendu de ces actions avant le 1er avril 1983 à un prix unitaire inférieur à 23,00 $ pour les actions ordinaires et à 32,78 $ pour les actions privilégiées convertibles.

Les actionnaires admissibles qui souhaitent déposer une réclamation doivent communiquer avec le Directeur en composant le (819) 997 1058 ou en écrivant à la Direction des corporations, Consommation et Corporations Canada, Place du Portage, Tour II, 4e étage, Hull (Québec) K1A 0C9, en vue d'obtenir un formulaire de réclamation. Les réclamations signifiées au moyen des formulaires approuvés par le Directeur doivent être présentées à celui ci ou lui parvenir au plus tard le 31 décembre 1988. Les réclamations présentées après cette date pourraient être irrecevables.

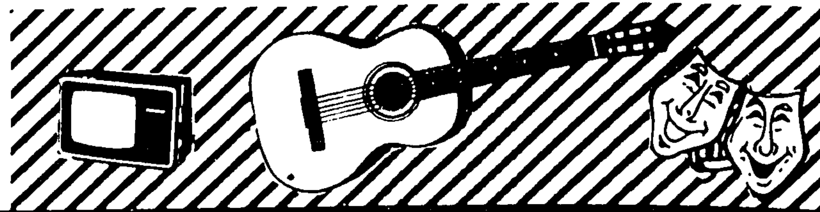
Le dépôt d'un formulaire de réclamation ne confère pas automatiquement au réclamant le droit de se faire payer en tout ou en partie la somme réclamée.



Canadä



Arts et spectacles



• *Un projet est à l'étude à Radio-Canada*

Les Francophones hors Québec auront-ils enfin un téléroman bien à eux?

OTTAWA (APF) - Les fidèles téléspectateurs de la Société Radio-Canada qui attendent depuis longtemps de se mettre sous la dent un téléroman qui traduit la réalité hors Québec, verront peut-être leur souhait exaucé à l'automne de l'année 1990.

Un producteur et réalisateur privé rattaché à l'université d'Ottawa a soumis récemment le projet d'un feuilleton télévisé en 26 épisodes, mettant en valeur les minorités francophones hors Québec.

Claude Hamelin travaille depuis maintenant six mois sur un téléroman à la fois dramatique et divertissant, qui met en vedette un journaliste à l'emploi d'un magazine économique, un patron parfois excécrable, une femme d'affaires qui ne recule devant rien et un musicien qui ne peut vivre de son art et qui doit travailler à la pige dans ledit magazine pour rejoindre les deux bouts.

Ce projet qui est présentement entre les mains du Directeur de la programmation à la Société Radio-Canada d'Ottawa, tombe à point nommé pour l'organisme public qui a rendu public cet été un rapport et un plan d'action de 5 ans devant répondre aux besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones hors Québec. Le document fait justement état de l'importance d'accroître la présence régionale dans les émissions de divertissement et de service à l'antenne nationale, et propose la production d'un téléroman de culture française qui traduit la réalité hors Québec.

En vertu du plan d'action soumis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), la production et la diffusion de ce téléroman est au programme de la troisième année du plan quinquennal. Toutes les activités incluses dans le plan débutent en 1989-1990 requerront des fonds additionnels s'élevant à 80,6 millions, dont 63 millions à la programmation et 16,8 millions au chapitre du rayonnement.

Dans sa décision du 23 février 1987 portant sur le renouvellement des licences des réseaux de télévision de la Société Radio-Canada pour une durée de cinq ans, le Conseil avait demandé à la Société de se pencher sur les besoins en programmation pour les francophones hors Québec.

UN PROJET INTÉRESSANT

Le producteur et réalisateur Claude Hamelin promet que son téléroman qui porte le titre provisoire de «L'entre-prise», fera voyager les téléspectateurs partout au pays. Le téléroman sera un reflet assez fidèle des minorités francophones, assure-t-il, sans dépayser complètement les Québécois.

Dans son téléroman, M. Hamelin veut mettre en valeur le fait français hors Québec. Le musicien, par exemple, nous fera découvrir par ses articles des artistes francophones et moussera ainsi la culture française.

La série tourne autour des journalistes qui écrivent des articles sur des personnalités. C'est le prétexte qui nous permettra de partir à la découverte du Canada français. Chaque émission sera complète en soi. Il n'y aura donc pas de suite comme dans l'émission «Lance et Compte» par exemple. C'est ce qu'on appelle dans le jargon un feuilleton sérialisé. Les comédiens seront jeunes, entre 20 et 40 ans, et inconnus du grand public. La plupart d'entre eux résident en Ontario.

Pour mettre toutes les chances de son côté, le producteur et réalisateur Claude Hamelin s'est assuré des services de Fernand Dansereau, scénariste à la pige qui travaille à Radio-Canada Montréal sur la série «Le parc des braves». Il a même écrit une lettre au CRTC pour tenir les commissaires au courant de son projet.

M. Hamelin cherche présentement des alliés auprès des organisations francophones hors Québec. Il a d'ailleurs rencontré la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) en début de semaine pour obtenir une lettre d'appui.

ON ÉTUDIE

Le directeur de la programmation à Radio-Canada Ottawa confirme que le projet est à l'étude. Il est même inclus dans le cahier de planification pour l'année 1989-1990 qui sera soumis cette semaine au Réseau à Montréal. Selon M. Jacques Boucher, il est cependant trop tôt pour dire si le projet de téléroman sera accepté et en chantier dès l'automne prochain comme le souhaite son producteur Claude Hamelin.

Entrevue avec Daniel Lavoie

(extrait d'une entrevue faite pour l'émission radiophonique «En direct» sur les ondes de la radio L.W.)

SAINT-PAUL - Daniel Lavoie visitait la province albertaine le 11 septembre dernier. Son spectacle a été quelque chose qu'on peut qualifier d'éblouissant. J'ai eu la chance de le rencontrer en coulisse juste après son spectacle et je vous présente des extraits de cette entrevue.

M.T.: Bonjour, Daniel Lavoie! Comment est-ce qu'on se sent après un spectacle comme ça?

D.L.: Ah! J'ai un peu la tête qui tourne, mais à part ça, ça va très bien!

M.T.: Daniel, as-tu été formé musicalement?

D.L.: Oui, j'ai été formé musicalement d'abord par les bonnes soeurs, les soeurs Oblates à Dunrea au Manitoba. Disons que ça été mon premier petit coup d'envoi avec des cours de piano à 5 heures l'après-midi au couvent... j'sais pas si j'ai appris grand chose, mais au moins ça m'a donné le goût de faire de la musique. C'est un départ. Après ça, je suis devenu un peu autodidacte, ce que j'ai appris par après, je l'ai appris moi-même. Dans l'fond, la musique c'est pas compliqué, il suffit de s'y attarder un p'tit peu...

M.T.: Tu dis que tu es autodidacte. Tu as appris seul à chanter?

D.L.: Oui, à chanter, à écrire, à jouer du piano à tout faire finalement... et j'ai regardé les autres, je me suis laissé influencer par tout ce qui pouvait m'influencer... et on dit apprendre à l'oreille, c'est un p'tit peu apprendre à l'écoute.

M.T.: C'est qui justement qui t'aurait influencer?

D.L.: Hum, beaucoup de monde... À partir de Manfred Man, Gordon Lightfoot, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Paul McCartney, hum, qui d'autres... des tonnes, Joni Mitchell. Mes influences sont larges, larges, larges...

M.T.: Maintenant, ça fait combien de temps que tu es dans le métier? Je te demande ça, car ça fait seulement 5 ou 6 ans que je connais Daniel Lavoie de par ses disques, naturellement.

D.L.: Ça fait pas loin de 20 ans que je fais de la musique de façon professionnelle. Mais j'ai commencé très jeune. J'ai joué dans des groupes à l'âge de 15 ans et après j'ai pris le goût de faire ça à plein temps. J'ai aussi commencé à écrire dans ce temps-là. Pour dire que j'ai du succès, ça fait pas énormément de temps, une dizaine d'années environ.

M.T.: Puis tu as maintenant combien d'albums à ton actif?

D.L.: Huit albums.

M.T.: Tu mentionnais plus tôt lors de ton spectacle qu'il y avait des gens qui étaient partis vers 6-7 heures du matin de la région de Rivière-la-Paix. Est-ce que ça te fait un «p'tit velours» de savoir ça?

D.L.: Oh oui! Je trouve ça extraordinaire que des gens se donnent autant de peine pour venir me voir. J'étais très touché.

M.T.: Est-ce que ça te fait une impression particulière de chanter dans l'Ouest canadien?

D.L.: Bien j'ai un faible pour l'Ouest canadien parce que je viens de l'Ouest canadien, donc quand j'arrive dans l'Ouest, je me sens chez-moi, je regarde le ciel... et je sais que je suis dans l'Ouest... ça me fait beaucoup plaisir de chanter ici.

M.T.: Il y a une question que je me pose, as-tu déjà vu New-York?

D.L.: (rires) Bien, figure-toi que oui!

M.T.: Paris, Rio?

D.L.: Paris, oui, mais pas Rio. Et New-York, j'ai trouvé ça aussi extraordinaire que je pouvais l'imaginer...

M.T.: Est-ce que tu fais de la lecture comme passe-temps?

D.L.: Des périodes, je lis énormément, d'autres périodes, j'arrête de lire. En avion, je lis des romans policiers (rires). Quand je suis chez-moi, j'essaie de lire des livres un peu plus sérieux... je me partage entre les deux.

M.T.: Qu'est-ce que tu lis présentement?

D.L.: En ce moment, j'suis en train de passer à travers «Les mémoires d'Adrien» de Marguerite Ursuna. C'est un très bon livre, je te le conseille.

M.T.: Enfin, quels sont tes projets?

D.L.: En ce moment, c'est de finir la tournée. J'en ai encore pour 2 mois au Canada et en Europe. Après je reviens et j'arrête tout ça. Je mets la clé sur la porte. Je vais faire de l'écriture, car je commence à penser à un nouvel album.

M.T.: Daniel Lavoie, bonne chance et merci beaucoup!

MARTINE TREMBLAY

• *Rond Point '88*

Atelier: Concertation des femmes albertaines (échange de projets et informations)

EDMONTON - Le 22 octobre aura lieu notre Rond Point '88! Belle occasion pour nous Franco-Albertaines, d'échanger et de discuter de nos projets.

Il est si rare qu'une telle opportunité de rencontre à l'échelle provinciale s'offre à nous et nous avons tant à nous apporter.

Le Rond Point nous offre un atelier qui nous permettra de partager nos projets d'avenir, il aura lieu de 11 h à 12 heures.

Nous travaillons toutes à l'amélioration de la condition féminine, saisissons donc cette chance qui nous est offerte non seulement pour partager nos idées, échanger de l'information sur notre travail respectif, mais aussi de nous encourager.

Une formule excellente qui facilitera la communication et créera des liens de solidarité entre femmes.

L'atelier s'adresse aux femmes de tout âge et de toute provenance. Nous vous invitons à vous joindre à nous.

ON VOUS Y ATTEND!

Elda Savoie
comité Femmes
A.C.F.A. régionale d'Edmonton

La page de l'A.C.F.A.



AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle de l'Association qui aura lieu

Le samedi 22 octobre 1988 à 14 h 00	à l'Hôtel Edmonton Inn 11830, avenue Kingsway Edmonton

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A.C.F.A.

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 octobre 1987
3. Suites du procès-verbal
4. Rapport du Président général de l'A.C.F.A.
5. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Changements aux Statuts et règlements
9. Rapport du Comité des candidatures
10. Discours des candidats et élections
11. Autres

CHANGEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Article 44

Changement proposé:
44.A Pour l'année 1988/89, le Président général pourra être réélu pour un troisième terme consécutif d'une année. Cet article 44.A sera rayé des Statuts et règlements à la fin de l'année 1989.

En vigueur:
Le Président de l'A.C.F.A. est élu pour un terme d'une année seulement. Il ne peut être réélu qu'une seule fois consécutivement.

Explication:
Considérant que:
(1) le Président général de l'Association termine un deuxième mandat,
(2) l'Association a entrepris un programme intitulé opération «Survie»,
(3) ce programme représente une situation extraordinaire qui mène à la reconnaissance des droits des francophones,
(4) l'opération «Survie» n'est pas terminée et est liée à la visibilité du Président actuel.

Le Conseil général de mai 1988 (le Président général ayant quitté la salle et n'ayant pas participé à cette décision) recommande à l'Assemblée annuelle que les Statuts et règlements de l'Association soient modifiés en ajoutant l'article proposé après l'article 44.

Article 9

Changement proposé:
Pour mieux définir les objectifs contenus dans sa **Charte**, l'Association se donne les buts spécifiques suivants:
a) représenter la population francophone de l'Alberta;
b) **promouvoir le bien-être intellectuel, culturel et social des francophones de l'Alberta;**
c) encourager, faciliter et développer l'enseignement en français;
d) appuyer et **promouvoir le développement économique des francophones de l'Alberta;**
e) établir et maintenir des contacts avec la francophonie en général;
f) entretenir des relations amicales avec les groupes de différentes origines ethniques et anglophones dans la province.

En vigueur:
Pour mieux définir les objectifs contenus dans sa **Charte**, l'Association se donne les buts spécifiques suivants:
a) représenter la population francophone de l'Alberta;
b) promouvoir le bien-être intellectuel, culturel, social et économique des francophones de l'Alberta;
c) encourager, faciliter et développer l'enseignement en français;
d) établir et maintenir des contacts avec la francophonie en général;
e) entretenir des relations amicales avec les groupes de différentes origines ethniques et anglophones dans la province.

Explication:
Changement proposé à l'Assemblée générale 1987 et recommandé par le Conseil général de mai 1988, demandant d'inclure dans les Statuts et règlements une nouvelle formulation des buts pour donner un plus grand rôle au développement économique.

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOTRE CARTE DE MEMBRE

Notre fierté, c'est notre force!

HORAIRE
Le samedi 22 octobre à l'hôtel Edmonton Inn

08 h 00	Inscriptions
08 h 30	Mot de bienvenue (salle Wild Rose)
09 h 00	Ateliers
12 h 00	Dîner
13 h 30	Synthèse des ateliers
14 h 00	Assemblée annuelle (salle Wild Rose)
16 h 00	Libre
18 h 00	Cocktail
19 h 00	Banquet (dédié au 60e anniversaire de la Survivance (Le Franco)
22 h 00	Danse

Il est à noter que le cocktail, le banquet et la danse auront lieu dans la salle Wild Rose.

LES ATELIERS OFFERTS

1) Éducation

09 h 00 à 12 h 00
«La gestion scolaire par et pour les Franco-Albertains: chimère ou possiblité réelle»
Personnes ressources: **Jean-Claude Giguère et Lionel Rémillard**

10 h 30 à 12 h 00
«Institutions postsecondaires françaises en Alberta - État présent et possibilités futures»
Personnes ressources: **Jean Watters, Jean Bourg (doyen) et Daniel Dallaire**

09 h 00 à 12 h 00
«L'analphabétisme: problème qui nous touche de près - Quelles sont les solutions?»
Personnes ressources: **Richard Hudon et Marceline Forrestier**

2) Politique

09 h 00 à 12 h 00
«Pourquoi revendiquer nos droits et comment» - «L'importance de l'affichage en français»
Personnes ressources: **Denis Vincent et son équipe**

09 h 00 à 12 h 00
«Vers une politique de multiculturalisme»
Personnes ressources: **Viviane Beaudoin et son équipe**

09 h 00 à 11 h 00
«Libre-échange: Ses effets sur les femmes et la francophonie»
Personne ressource: **Claire Lanteigne-Frigault**

3) Économie

09 h 00 à 12 h 00
«Comment faire de nos activités culturelles et sociales des attraits touristiques?»
«Marketing: Comment vendre nos programmes»
Personne ressource: **Jean Cormier**

09 h 00 à 10 h 30
«Comment les jeunes s'organisent pour se créer de l'emploi en français» (Co-op jeunesse)
Personnes ressources: **Pierre Bergeron et son équipe**

11 h 00 à 12 h 00
«Concertation des femmes albertaines» (échange de projets et informations)
Personne ressource: **Agathe Gaulin**

4) Paroisse

09 h 00 à 12 h 00
«La relation entre culture et foi»
Personne ressource: **Père Ubald Duchesneau**

5) Jeunesse

09 h 00 à 12 h 00
«Le rôle de la jeunesse dans le développement de nos communautés»
Personnes ressources: **Daniel Dallaire et son équipe**

6) Communication

09 h 00 à 10 h 30
«Une radio pour nous, par nous» (radio-communautaire)
Personnes ressources: **André Provencher et Michel Delorme**

09 h 00 à 16 h 00
«Atelier pratique: l'humour par la caricature»
Personne ressource: **Bado, caricaturiste du journal «Le Droit»**

10 h 30 à 12 h 00
«Comment devenir correspondant du Franco et le rôle d'un correspondant en région»
Personne ressource: **Pierre Brault**

7) Services gouvernementaux

09 h 00 à 10 h 00
«Programme fédéral de diversification de l'Ouest»
Personne ressource: **Yvon Laberge**

10 h 00 à 11 h 00
«Nouveaux programmes des langues officielles, Secrétariat d'État»
Personne ressource: **William Iler**

11 h 00 à 12 h 00
«Projet de loi sur les langues officielles et l'implication de la communauté»
Personne ressource: **Roger Fréchette**

Pour ceux et celles qui sont intéressés à la diffusion de spectacles francophones ou bilingues dans leur région:
Rendez-vous aux ateliers francophones de l'Alberta Showcase, le vendredi 21 octobre à 08 h 30 à l'Hôtel Westin d'Edmonton (10135, 100e Rue)

1. 08 h 30 à 10 h 00
«Alberta Showcase et le marché des tournées francophones ou bilingues des arts de la scène»
Personnes ressources: **Yves Caron, Glen Buick et Kim Ganor**

2. 10 h 30 à 12 h 00
«Diffusion et achat en bloc de spectacles francophones ou bilingues»
Personnes ressources: **Yves Caron, Clermont Bouchard et Ken Graham**

NOTE: Ces ateliers sont organisés en collaboration avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.

Inscription aux Ateliers

Indiquer votre premier et deuxième choix (s'il y a lieu) pour les ateliers auxquels vous désirez participer

- ☐ La gestion scolaire
- ☐ Institutions postsecondaires
- ☐ Analphabétisme
- ☐ Revendiquer nos droits?
- ☐ Affichage en français
- ☐ Multiculturalisme
- ☐ Libre-échange
- ☐ Aspects touristiques des activités et Marketing
- ☐ Co-op jeunesse
- ☐ Concertation des femmes
- ☐ Le rôle de la jeunesse
- ☐ La culture et la foi
- ☐ Radio-communautaire
- ☐ Caricature
- ☐ Devenir correspondant du Franco
- ☐ Programme fédéral de diversification (Ouest)
- ☐ Programme des langues officielles - Secrétariat d'État
- ☐ Projet de loi sur les langues officielles

NOM: ______________________
Adresse: ______________________
Ville: ______________ Code postal: ______________
Tél. (résidence): ______________ (bureau): ______________

Expédier à:

A.C.F.A. Provinciale
Pièce 203, 10008 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Dîner, banquet et inscription

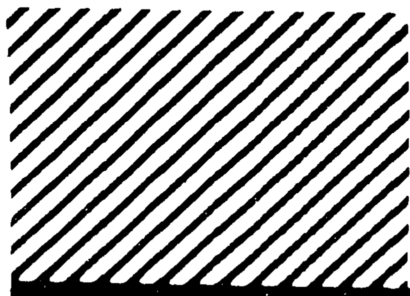
Pour ceux qui désirent assister au dîner et/ou au banquet, veuillez l'indiquer ci-dessous.

______ **Banquet (20,00 $)** ______ **Dîner (10,00 $)**
Inscription (5,00 $)

Veuillez joindre votre chèque fait à l'ordre de *A.C.F.A. Provinciale* du montant approprié à ce coupon d'inscription

À NOTER: Pour la réservation de chambres d'hôtel, nous recommandons l'Edmonton Inn (56,00 $/soir).
Vous devez réserver vos chambres vous-mêmes et l'A.C.F.A. n'est pas responsable de ces frais.
Pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or, il y aura un rabais de 2,00 $ sur les repas sur présentation de carte (étudiant, âge d'or).

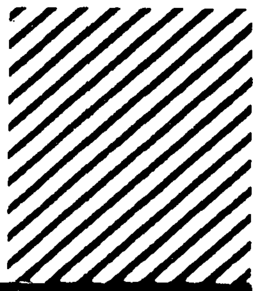






Parlons...

AGRICULTURE



• *Création d'un Comité de révision*

Programme d'aide au transport des céréales fourragères

OTTAWA - M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux, vient d'annoncer la création d'un comité chargé de réviser le Programme d'aide au transport des céréales fourragères.

Le nouveau comité, formé de quatre agriculteurs, d'un représentant d'Agriculture Canada et d'un représentant de l'Office des provendes du Canada, examinera les objectifs du programme et recommandera des améliorations.

Dan Fenety, directeur général de la Direction des priorités et des stratégies de la Direction générale des céréales et des oléagineux, présidera le comité, dont fera également partie Guy René de Cotret, directeur général de la coordination des programmes à l'Office des provendes du Canada.



Peter Bunnett, Mario Dumais, Lloyd Evans et Art Kasdorf seront les autres membres du comité.

Peter Bunnett, éleveur de porcs et de bovins, produit lui-même ses céréales à sa ferme située près de Petitcodiac (Nouveau-Brunswick). Il est copropriétaire d'une provenderie coopérative et président de l'Office de commercialisation des porcs du Nouveau-Brunswick.

Mario Dumais, de Montréal, est secrétaire général de la Coopérative Fédérée de Québec. Il est membre du conseil d'administration du Conseil des grains du Canada. Il a fait partie du comité consultatif de secteur sur le commerce international pour l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Il est membre du comité de commercialisation du Conseil en économie et en gestion agricole du Québec.

Lloyd Evans est un éleveur de porcs de Middleton (Nouvelle-Écosse). Il est président du Maritime Farmers Council et ancien président de la Nova Scotia Federation of Agriculture.

Art Kastorf, d'Abbotsford (Colombie-Britannique), est membre du comité consultatif de l'Office canadien des provendes. Il a fait partie d'un grand nombre de comités de la British Columbia Federation of Agriculture de la Colombie-Britannique. En 1986, il a été nommé membre du comité du Bureau d'examen de l'endettement agricole pour sa province.

Le comité demandera aux agriculteurs et à leurs associations, aux gouvernements provinciaux et aux autres parties intéressées de lui présenter des mémoires. Après avoir analysé ceux-ci, il soumettra son rapport et ses recommandations au Ministre, au plus tard en mars 1989.

En annonçant la création du comité, le Ministre donne suite à un engagement qu'il avait pris en juillet dernier, à Charlottetown, au cours d'une rencontre avec des dirigeants agricoles. Les participants à cette réunion avaient en effet demandé une révision des objectifs du Programme d'aide au transport des céréales fourragères, révision qui constituait d'ailleurs l'une des principales recommandations du rapport Grant (juin 1987).

La réunion de Charlottetown est l'une des quatre réunions régionales qui ont eu lieu cet été, afin de permettre un échange de points de vue entre les agriculteurs et les ministres fédéraux au sujet de la stabilisation des prix des céréales.



... Tout un numéro



Lucile Authier

Lucile Authier de Trois-Rivières (Québec) a été élue présidente de l'exécutif de la Conférence internationale des Instituts séculiers pour une période de quatre ans.

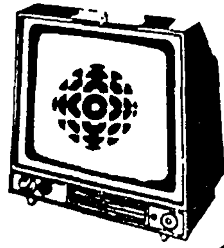
Mademoiselle Authier est responsable générale de l'Institut séculier des Oblates missionnaires de Marie Immaculée.

Les participants au congrès international des instituts séculiers tenu à Rome le mois dernier ont été reçus en audience spéciale par le Pape Jean-Paul II.

Les membres d'instituts séculiers, de par leur forme de vie consacrée dans le monde, visent à la transformation du monde de l'intérieur. Aujourd'hui, il y a 153 instituts séculiers masculins et féminins approuvés par l'Église.

Une équipe d'Oblates se trouve à Edmonton de même que plusieurs équipes de membres associés, hommes et femmes. Pour plus d'informations, veuillez contacter le 488-4704 (en soirée)

À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 15 octobre

11h00 **Les héros du samedi**
12h00 **La semaine parlementaire**
12h30 **Divers**
13h00 **Ciné-famille: Jean sans peur**
15h00 **Hockey: Montréal à New York**
17h30 **Festival juste pour rire**
18h30 **Impact**
19h30 **La course des Amériques**
20h30 **Films: Puzzle**
21h00 **Grand Air**
21h30 **Le Téléjournal**
21h50 **Nouvelles du sport**
22h00 **Politique fédérale**
22h10 **Télé-Sélection: Sissi**

Dimanche 16 octobre

11h00 **Football canadien: Winnipeg à Hamilton**
13h30 **Film: à communiquer**
15h00 **La semaine verte**
17h00 **Second Regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h05 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **Les aventures du risque**
19h00 **L'heure Disney: Une singulière promesse.** (dern. de 2) Après maintes tentatives, l'oie réussit à voler mais revient chez Travis.
20h30 **Les Beaux Dimanches: Gala de la presse** Anim.: Dominique Lajeunesse et Normand Harvey.
21h30 **Les Beaux Dimanches: Verdi-Wagner.** Avec l'orchestre Métropolitain de Montréal dirigé par Otto Werner Mueller.
22h30 **Le Téléjournal**
22h50 **Nouvelles du sport**
23h00 **Ciné-club: L'atlante.** Une jeune paysanne mariée depuis peu, s'acclimate mal sur une péniche où règne un vieil excentrique.

Lundi 17 octobre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Ma tante Alice.** Un M. Lavertu prétend qu'Henri est le responsable de la grossesse de sa fille.
19h30 **Robert et Cie.** Robert et Hélène sont heureux d'accueillir leur petite Isabelle à la maison.
20h00 **Des dames de coeur.** Evelyne décide de taire à ses amies la vérité au sujet de Roger.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le point**
23h00 **Cinéma: La question.** Un ex-directeur de journal est recherché par les autorités pour avoir accordé son appui au Front de Libération.

Mardi 18 octobre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir magazine**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **L'héritage.** Xavier raconte de vieilles histoires de familles à Nathalie.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Le silencieux au bout du canon.** Drame avec John Wayne.

Mercredi 19 octobre

17h00 **L'heure Disney. Panique à l'orphelinat.** (1re de 2) L'administrateur menace de fermer l'établissement déficitaire.
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** Début de la série Albertaine.
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Jeunes loups des années folles.** (7e de 12) Le club de Jake est enfin prospère mais sa liaison avec Paula crée une situation embarassante.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: L'homme des hautes plaines.** Les gens d'un village offrent à un inconnu ce qu'il désire, s'il consent à les protéger d'un affrontement prévu avec des bandits.

Jeudi 20 octobre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Bonjour Docteur.** Mme Banville et Julie font la pluie et le beau temps dans l'hôpital.
19h30 **Comment ça va?**
20h00 **La Noble Maison.** (3e de 4) Tandis que la Noble Maison est toujours au bord de la faillite, des liens sentimentaux viennent compliquer les rapports entre les principaux intervenants.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Les hommes du président.** Drame politique avec Robert Redford et Dustin Hoffman.

Vendredi 21 octobre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix.** Ben Fournier fait des avances à Antoinette.
19h30 **La cour en direct**
20h00 **La Noble Maison** (dern. de 4) Dans une ultime tentative pour sauver la noble maison Dunrose fait une proposition au directeur de la banque officielle de Chine.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Cinq défis pour le président.** Le rêve inachevé. (3e de 5)
24h00 **Cinéma: Consentement obligatoire.** Au cours d'un congrès, une jeune femme est violée par trois collègues de travail.

Pour Vous Avant Tout

L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE RENVOI L'ASCENSEUR...

Cette semaine, André Roy découvre la vie typique d'un «préposé aux ascenseurs»: il voyage de bas en haut, de haut en bas, de bas en haut...! Et tout en faisant un travail consciencieux, rien de tel que d'écouter les conversations des passagers. Ça fait passer le temps. Et, on peut ajouter son petit grain de sel. André ne se gênera certainement pas pour donner ses commentaires. Les audacieux qui osent embarquer dans son ascenseur sont des représentants de diverses associations et organismes bien connues dans la communauté.

Autoroute Électronique: jeudi à 18 h 30

ENREGISTREMENT DE GÉNIES EN HERBE À LA BOÎTE À POPICOS

Du 14 au 16 octobre des équipes d'étudiant(e)s s'affronteront dans une compétition intellectuelle, lors des enregistrements de la série Albertaine de Génies en Herbe. Ces jeunes venus de partout dans la province essaieront de se qualifier pour la finale provinciale en répondant aux questions posées par l'animateur André Roy.

Tout le monde est invité à assister aux enregistrements qui se dérouleront de 10 h 00 à 16 h 00 les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre dans les locaux du Théâtre La Boîte à Popicos, 8520, 91e Rue à Edmonton. L'entrée est gratuite.

La première émission de cette nouvelle série sera diffusée à l'antenne de Radio-Canada le mercredi 19 octobre à 18 h 30.

La soirée du hockey Molson à Radio-Canada

Calendrier 1988/1989

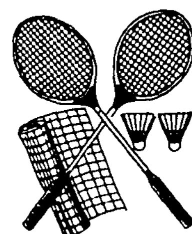
DATE*	PARTIES	HEURE
1988		
15 octobre	Montréal à New York (Islanders)	17h00
22 octobre	Buffalo à Montréal	18h00
29 octobre	Pittsburgh à Montréal	18h00
5 novembre	Winnipeg à Montréal	18h00
12 novembre	Edmonton à Toronto	18h00
19 novembre	Chicago à Montréal	18h00
26 novembre	Edmonton à Montréal	18h00
3 décembre	Buffalo à Montréal	18h00
10 décembre	Washington à Montréal	18h00
17 décembre	New York (Rangers) à Montréal	18h00
31 décembre	Montréal à Edmonton	18h00
1989		
7 janvier	Boston à Montréal	18h00
14 janvier	Montréal à Toronto	18h00
21 janvier	Toronto à Montréal	18h00
28 janvier	Buffalo à Montréal	18h00
4 février	New York (Rangers) à Montréal	18h00
7 février**	Match des Étoiles à Edmonton	19h30
11 février	New Jersey à Montréal	18h00
18 février	Montréal à St-Louis	18h22
25 février	Buffalo à Montréal	18h00
4 mars	Montréal à Hartford	17h30
11 mars	Hartford à Montréal	18h00
18 mars	Montréal à Pittsburgh	17h30
25 mars	Minnesota à Montréal	18h00
1er avril	Philadelphie à Montréal	18h00

*Veuillez noter que les dates inscrites ci-dessus se réfèrent à la journée du **samedi.**

** Sauf exception, pour le match des Étoiles qui se réfère à un **mardi.**

BADMINTON

libre et gratuit



TOUS LES MERCREDIS SOIRS

COMITÉ SPORTS



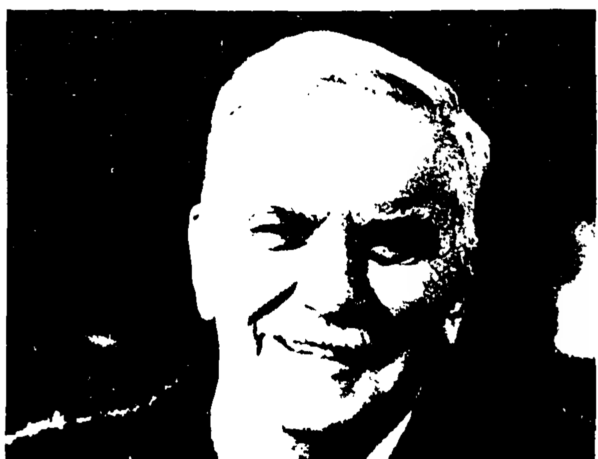
19 h 00 à 22 h 00

469-4401

Gymnase de l'école Maurice-Lavallée

BIENVENUE À TOUS

Le Gala «Excellence 88» de *La Presse* rendra un hommage à Jean Duceppe aux Beaux Dimanches le 16 octobre à 20 h 00



Arts et spectacles

Le caricaturiste «Bado» à Rond Point 88

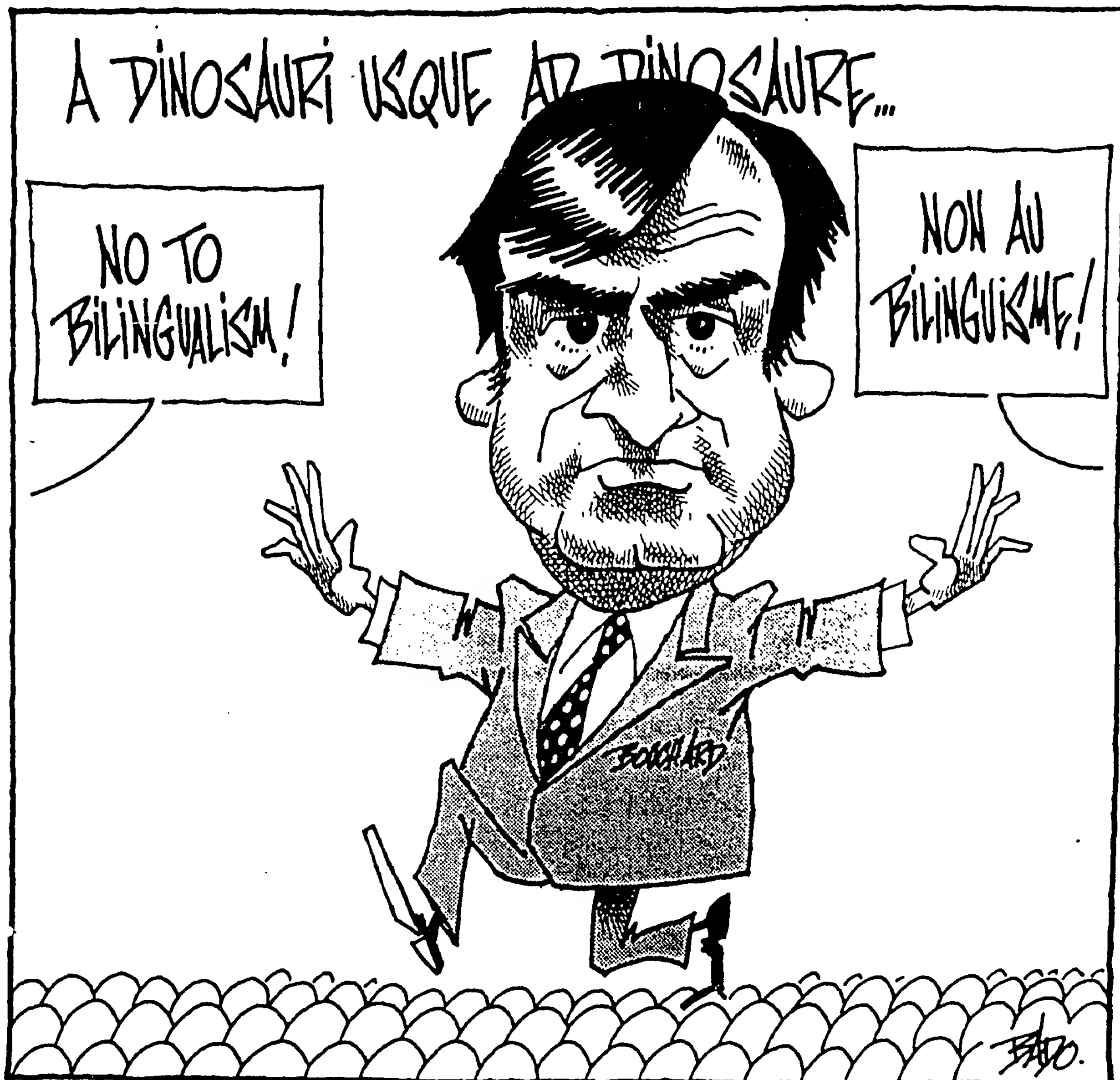
Le caricaturiste du journal «Le Droit» d'Ottawa, BADO, donnera un atelier sur la caricature dans le cadre du ROND POINT 88 qui se tiendra en fin de semaine prochaine à l'Hôtel Edmonton Inn. Cet atelier intitulé «L'humour par la caricature» sera donné le samedi 22 octobre.

Cet atelier durera sept heures, ce qui veut dire que les personnes inscrites auront un cours assez complet, leur permettant de s'exécuter et d'exprimer de façon humoristique des faits de la vie, des situations politiques, des paroles de personnes célèbres, etc.

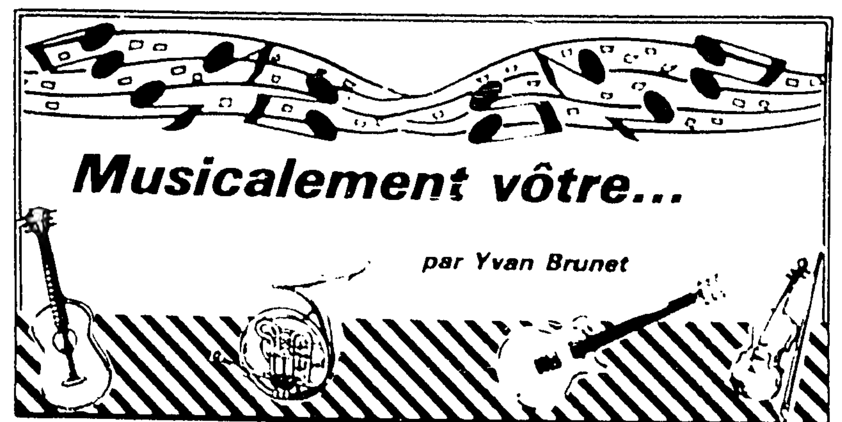
Il faut absolument vous inscrire avant le 20 octobre. Pour vous donner une idée de l'immense talent de BADO, nous reproduisons ici, avec sa permission une caricature du secrétaire d'État Lucien Bouchard défendant le bilinguisme. Remarquez qu'il est question de dinosaures.



Guy Badeau (Bado)







Brian Wilson «Brian Wilson» WEA/Reprise 92 56691.
L'ancien pivot central des Beach Boys, Brian Wilson, est de retour avec un tout nouvel album solo produit par lui-même en collaboration avec Jeff Lynne (Electric Light Orchestra). À la radio, des derniers jours, on prend plaisir à faire tourner à maintes reprises la chanson «Love & Mercy» (premier 45 tours), mais également d'intérêt pour qui a évolué avec la musique des Beach Boys: «Baby Let Your Hair Grow Long» et «Meet Me In My Dreams Tonight».

Janie Frickie «Saddle The Wind» CBS FC-44143.
On se souvient de cette chanteuse de Lancaster au Texas pour ses grands succès: «Pass Me By», «She's Single Again», etc. Pour cet enregistrement, produit par Steve Buckingham, Janie a choisi de revivifier plusieurs chansons poussiéreuses d'antan: «Sugar Moon» (un ancien succès de Bob Wills), «Don't Touch Me» (une ancienne composition de Hank Cochran), «The Healing Hands Of Time» (une vieille "toune" de Willie Nelson), etc. Un album très bien qui ranime de bons souvenirs nostalgiques.

Vincent Dionne «Destinations» Sélect/GMD 1303-13.
On entend beaucoup parler de musique du Nouvel-Age (musique instrumentale douce et suave qui porte à la contemplation). Vincent Dionne (Dionne-Brégent) est sûrement le précurseur du mouvement. «Destinations», enregistré à Montréal, avril dernier, est un jalon capital en ce sens qu'il met en présence la musique du Nouvel-Age et le jazz léger en faisant une fusion accessible, haute en musicalité. Conçu comme un voyage en train d'un bout à l'autre de la planète, de Chamonix dans les Alpes jusqu'à Bogota dans les Andes, ce disque opère sa séductrice en dépaysant, en captivant et en créant des images sonores d'une beauté exceptionnelle.

• *Affaires indiennes*

Les projets C-123 et C-150 ont force de loi

OTTAWA - Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Bill McKnight, a annoncé que deux importants projets de loi concernant les Indiens avaient reçu la sanction royale. Le projet de loi C-123 concernant les fonds des mineurs et le projet de loi C-150 concernant la «clause de décès» ont été adoptés par le Sénat et ont obtenu la sanction royale.

Le projet de loi C-123 précise les pouvoirs du Ministre en ce qui concerne les comptes en fiducie des enfants mineurs indiens et augmente la part préférentielle des conjoints de personnes décédées sans testament. Sur demande d'un parent ou d'un tuteur d'un enfant indien mineur, le Ministre est autorisé à effectuer des paiements à ces personnes à même les fonds détenus en fiducie pour l'enfant. Ces paiements seront effectués dans l'intérêt de l'enfant, pour son entretien ou son épanouissement. Le projet de loi permet également aux conseils de bande, lorsqu'ils ont respecté les dispositions de la présente loi, d'autoriser le Ministre à leur verser ces paiements au moyen d'une résolution du conseil. La part préférentielle du conjoint d'une personne décédée sans testament passera de 2 000 $ à 75 000 $.

Le projet de loi C-150 fait en sorte que la date de décès des parents d'un particulier n'empêche pas les enfants de cette personne, ou leurs descendants, d'être inscrits comme Indiens et de devenir membres d'une bande. La modification est rétroactive au 17 avril 1985 de façon à être juste et équitable non seulement pour les futurs demandeurs, mais aussi pour ceux dont les demandes ont déjà été reçues par le Ministère.

Cette «clause de décès» était véritablement une erreur, et le Ministre a agi rapidement et a pris les mesures nécessaires pour la corriger. Il était devenu très urgent de faire adopter cette modification à la Loi en raison des inquiétudes que l'erreur suscitait parmi les particuliers et les organismes s'occupant des affaires indiennes. Le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord, ainsi que les critiques de l'opposition et les organisations autochtones les plus touchées par cette clause ont tous appuyé les mesures législatives prises pour rectifier la situation.

Selon le Ministre, «le nombre de personnes touchées directement par cette mesure est relativement faible, mais ce n'est pas une question de nombre. L'objectif premier du projet de loi C-31 était d'éliminer toute forme de discrimination et d'assurer l'équité de la **Loi sur les Indiens.** Ainsi, si une seule personne se voyait injustement privée de son statut d'Indien, ce serait déjà une personne de trop».

• *Premier colloque*

Les traducteurs à l'heure des affaires

CALGARY - **Le premier colloque sur la traduction et les affaires** a eu lieu à Calgary les 11 et 12 octobre 1988. Parrainé par l'«Alberta Association of Translators and Interpreters» (AATI) et l'Université de Calgary, le colloque s'est penché sur les relations entre le milieu des affaires d'une part, et le traducteur et l'interprète professionnels d'autre part.

Fournisseurs et clients ont eu ainsi l'occasion de mieux comprendre leurs besoins réciproques. Il peut en effet être difficile pour les «non-initiés» d'obtenir des services de première qualité dans ce domaine qui reste obscur pour beaucoup. En outre, quiconque a été appelé à réaliser des affaires dans une langue qui n'est pas la sienne connaît l'importance d'une bonne traduction pour réussir une opération commerciale.

Doug Rae, président du Comité du commerce international de la Chambre de commerce de Calgary, **Heide Seeholzer,** membre fondatrice d'AATI et directrice du bureau de traduction du gouvernement de l'Alberta, ainsi que **Katherine Aerts,** des Lignes aériennes Canadien International, ont participé à la table ronde du mardi. **Michel Limbos,** directeur des services de traduction de la Société pour l'expansion des exportations à Ottawa, a été l'un des principaux conférenciers, **Mel Kerr,** du International Centre de l'Université de Calgary était le conférencier invité au déjeûner du mardi.

Le colloque a eu lieu au CENTRE OLYMPIQUE DES BÉNÉVOLES au stade McMahon, University Drive N.W.

Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenuelet à bientôt.

EDMONTON

BADMINGTON LIBRE en français à tous les mercredis soirs de 19 h 00 à 22 h 00 au gymnase de l'école Maurice-Lavallée à compter du 12 octobre. Organisé par le comité des sports de l'A.C.F.A. régionale. Pour information: Josée à 469-4401 ou 466-0127

(21 10)

L'A.C.F.A. RÉGIONALE D'EDMONTON est à la recherche de bénévoles pour la mise sur pied d'un comité des communications. Objectif: étudier les besoins de la communauté francophone en matière de prorammation (télé, radio). Les personnes intéressées sont priées d'appeler Evelyne au 469-4401.

(21 10)

LES PERSONNES ÂGÉES FRANCOPHONES ont besoin de services médicaux en français. L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton désire mettre sur pied un comité qui sonderait ces possibilités. Si vous êtes intéressés ou tout simplement, vous désirez plus d'information, communiquer avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401

(04 11)

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465 3618 ou CHRISTIANE au 466 5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint Jean et l'administration de l'école Saint Thomas d'Aquin

CALGARY

ENTRAÎNEMENT PRÉSAISON Ces joutes de Wallyball vous aideront à vous préparer à la saison de ski qui s'en vient. Les vendredis soirs 7 et 21 octobre de 17 h 15 à 18 h 00. Les premières personnes à réserver pour l'une ou l'autre ou pour les deux rencontres auront les places (16 places par rencontre). Tous sont invités. Le prix est de 2.00 $ de l'heure par personne.

(21 10)



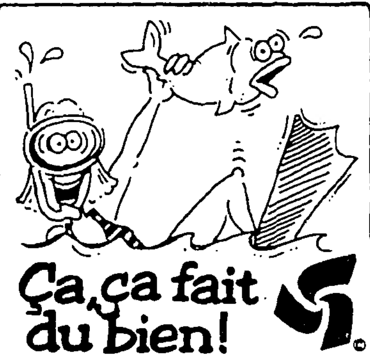
Les petites annonces

CALGARY

JOUTE DE WALLYBALL
21 octobre de 17 h 15 à 18 h 00 - 2,00 $ par personne
Réservation à l'A.C.F.A. au 228-4095

EDMONTON

SECRÉTAIRE, Anglais/Français, à temps partiel, traitement de textes, téléphone et travaux cléricaux, organisation nationale dynamique. 467-6311

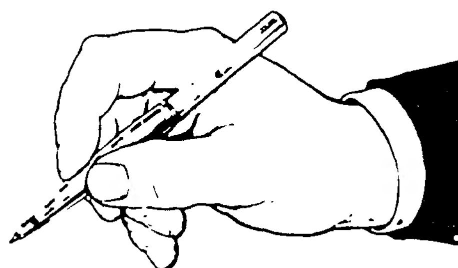


Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom
Adresse:	Adresse
Ville: Province:	Ville: Province
Code postal:	Code postal
	à compter du:
	Téléphone:

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Où et comment investir?

En achetant des actions ordinaires d'une société ouverte, vous devenez copropriétaire de la société en question.

Mise à part la qualité de la gestion, il y a plusieurs facteurs dont vous devez tenir compte avant d'investir dans une société.

La toute première étape consiste à choisir un secteur dans lequel vous aimeriez investir.

Vous optez, par exemple, pour le secteur de l'alimentation. Le fait que ce secteur soit, à toute fin pratique, à l'abri des récessions constitue un de ces principaux attraits. En effet, les gens devront toujours se nourrir.

La question est maintenant de choisir la société à l'intérieur du secteur de l'alimentation qui possède une gestion de tout premier ordre, connait peu de conflits de travail et affiche une solide performance financière. Vous voudrez également savoir si une telle société est inovatrice, orientée vers la croissance et fortement concurrentielle dans l'industrie.

Si les réponses obtenues à ces questions vous satisfont, vous investirez probablement dans les actions d'une société. Il est fort probable que la société que vous avez choisie figure parmi les chefs de file de l'industrie.

Vous ne devez toutefois pas investir que dans une seule société ou dans un seul secteur. Il est préférable de diversifier vos investissements, en d'autres termes, de répartir le risque.

De nombreux investisseurs novices sont emballés par des actions dites «prestigieuses». Il s'agit d'actions de nouvelles ou de relativement nouvelles sociétés qui ont connu une flambée du prix de leurs actions sur une courte période. Certaines de ces sociétés deviendront éventuellement des valeurs sûres, alors que d'autres chuteront rapidement.

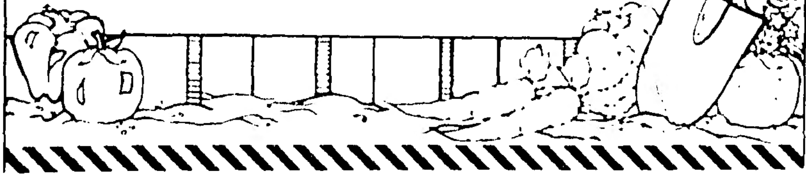
Un bon nombre de sociétés bien établies dans certaines industries voient parfois la valeur de leurs actions diminuée drastiquement. Cela se produit généralement en temps de récession.

Par exemple, l'industrie forestière est très vulnérable aux mouvements en dents de scie. La demande pour les produits de bois dépend largement du niveau d'activités dans le domaine de la construction. La construction est à son tour sujette à de fortes variations en fonction principalement des taux d'intérêt. Le prix des actions des entreprises forestières réagira à ces conditions commerciales.

Cela ne veut pas dire toutefois que vous ne devriez pas acheter d'actions dans le secteur forestier. Cependant, vous devez vous attendre à de fortes fluctuations.

Rappelez-vous que vous n'avez pas perdu d'argent tant que vous n'avez pas vendu vos actions. Si vous les vendez moins chères que vous ne les avez payées, vous êtes perdant. Par contre, si vous tenez bon, leur valeur peut augmenter et vous toucherez alors un profit.

Cette chronique est une commandite de



Le courrier de M. Laverdure

Concert en plein air

Cher Monsieur la Verdure: Je broie du noir à la fin de l'été lorsque le temps est venu de dire au revoir à ma pelouse verdoyante. Que puis-je faire pour m'assurer qu'elle me fera fredonner encore une fois «La vie en rose» à la fin de sa période de repos?

Cher Chanteur Déprimé,

Les habitudes de tonte devront peut-être changer, mais le reste demeure le même. L'herbe pousse à un rythme plus lent à l'automne, mais elle devrait quand même être tondue pour n'enlever qu'un tiers du brin d'herbe à chaque fois. Les racines battent également toujours leur plein - se propageant sous le sol et emmagasinant les substances nutritives pour les mois de repos.

Pour votre dernière tonte, réglez la hauteur de coupe à la position «baryton» - environ 1 cm (1/2 po) plus bas que votre réglage habituel. Ceci vous aidera à enlever l'excès de feuilles pouvant former un tapis sur la pelouse où les insectes, les rongeurs et les maladies pourraient se réfugier.

Cher Monsieur la Verdure: J'aime garder ma tondeuse en excellente condition. Que devrais-je faire avant de l'entreposer pour plusieurs mois? Dois-je la laisser hiverner?

Cher Papa Ours,

Le conseil d'entreposage le plus important est de vidanger votre réservoir de carburant. Faites fonctionner le moteur après avoir vidangé le réservoir pour enlever le carburant qui reste dans la canalisation de carburant et le carburateur. Changez l'huile par la suite pour lubrifier le moteur et enlever la saleté et les résidus.

Pour empêcher la corrosion durant les mois de repos, «décapez» le moteur en enlevant la bougie et en versant une cuillère à table d'huile à moteur propre SAE 30. Faites démarrer le moteur à deux reprises pour distribuer l'huile sur les parois du cylindre.

Vérifiez les pièces visibles pour des traces d'usure, de ruptures ou de dommages et faites les réparations au besoin. Il serait bon également de retoucher les égratignures, afin de prévenir la rouille.

Pour les tondeuses à démarrage électrique, enlevez et nettoyez la batterie. Chargez-la à nouveau et entreposez-la à un endroit où elle ne gèlera pas.

Enfin, enlevez tous les débris de la soufflante et sous le corps de la tondeuse, lubrifiez les roues et serrez les vis desserrées.

Cher Monsieur la Verdure: Pouvez-vous me dire que faire avec mon jardin potager si nous avons une gelée hâtive cet automne?

Cher Tourmenté,

Préparez-vous à couvrir les récoltes fragiles telles que les tomates, les poivrons verts et les aubergines avec du papier journal, du paillis ou de la grosse toile avant la tombée de la nuit s'il y a des prévisions de gel. Supportez les enveloppes avec des piquets, afin qu'ils ne touchent pas aux plants et enlevez-les durant la journée. Les citrouilles et les courges devraient également être couvertes avec une bâche. Si une gelée intense est prévue, ramassez toutes les tomates vertes et faites les mûrir à l'intérieur, à la température de la pièce. Récoltez également les melons, les pois et les concombres qui sont prêts. Laissez les légumes qui ne sont pas mûrs sur la vigne et couvrez le feuillage avec plusieurs épaisseurs de papier journal. Certains légumes - à racines ainsi que les membres de la famille des choux - s'améliorent avec l'arrivée du temps frais.

Professionnels

Cartes d'affaires

Aide à l'industrie de l'Alberta

La Diversification de l'économie de l'Ouest est à l'écoute de vos suggestions concernant:
- **Les nouveaux produits**
- **Les nouvelles technologies**
- **Les nouveaux marchés d'exportations**
- **Le remplacement d'importations**
- **L'amélioration de la productivité de l'industrie**

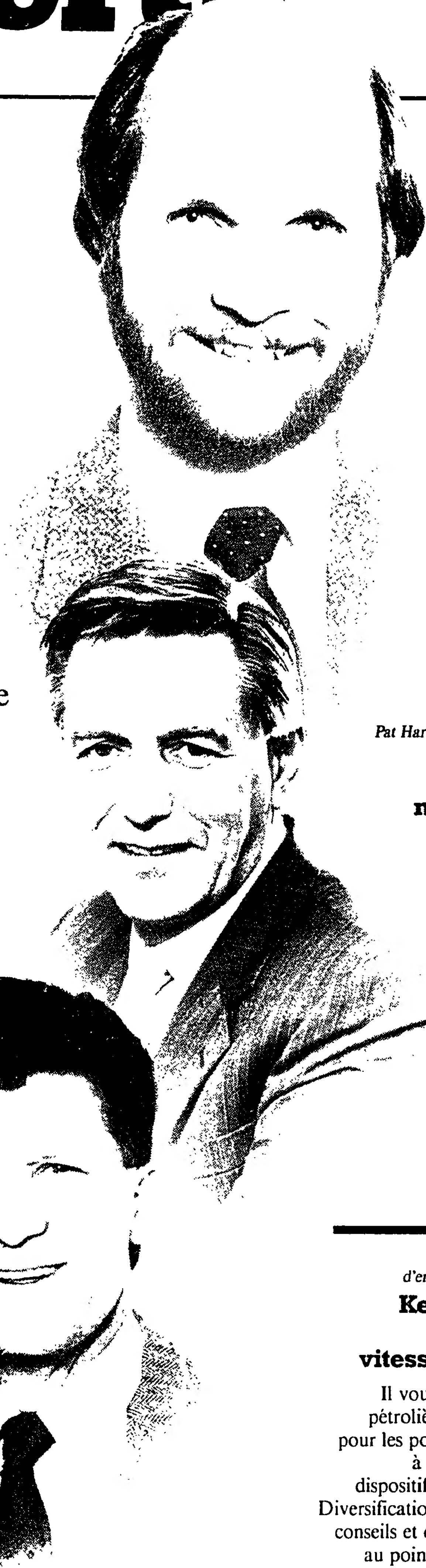
Le développement et la diversification de l'économie de l'Alberta sont vitaux pour sa prospérité future. Ils représentent la possibilité de créer de plus nombreux emplois et la chance pour cette province d'être plus innovatrice et compétitive sur le plan économique.

Nos perspectives économiques s'amélioreront au fur et à mesure que les produits albertains deviendront plus recherchés dans le pays et à l'étranger.

Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest du gouvernement fédéral offre aux entrepreneurs albertains de nouvelles solutions sur le plan financier ainsi que des conseils et de l'aide pour trouver des sources de financement différentes. Le DEO joue aussi un rôle actif en défendant les intérêts de l'Ouest lors de la formulation des politiques nationales et des programmes.

Pour de plus amples informations, téléphoner au 495-4164 à Edmonton.

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada — **Western Economic Diversification Canada**



Le propriétaire, Barry Ronallenfitch, un autre exemple de l'essor de l'esprit d'entreprise de Calgary pour ELP Products Ltd.

Barry Ronellenfitch a eu l'idée de fabriquer un pneu de bicyclette novateur.

Barry voulait fabriquer un pneu de bicyclette n'étant pas munie d'une chambre à air pouvant être crevée, un changement radical par rapport au pneu traditionnel en caoutchouc utilisé actuellement Il a présenté un projet d'entreprise bien conçu au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Avec l'aide du DEO, ELP Products Ltd. est prêt à se lancer dans la phase de développement et de production. L'on prévoit que cette entreprise créera de nouvelles possibilités d'emplois pour les Albertains et offrira un bon potentiel de ventes à l'exportation.

Pat Harding, un autre exemple de l'essor de l'esprit d'entreprise d'Edmonton pour Harding Instrument Company Ltd.

Pat Harding a eut une idée mais il avait besoin d'aqrandir ses installations.

Il devait agrandir ses installations pour pouvoir développer de nouveaux produits, augmenter sa production destinée à l'exportation, et améliorer sa garantie de qualité et ses efforts de commercialisation. M. Harding s'est adressé au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Avec l'aide du DEO, qui a pris la forme d'une contribution remboursable, il est maintenant en mesure d'offrir de nouvelles possibilités d'emplois aux Albertains, et peut assurer la position de leadership de sa compagnie dans l'industrie électronique de l'ouest du Canada.

Ken Chapman, un autre exemple de l'essor de l'esprit d'entreprise de Lloydminster pour O.E.M. Enterprises Ltd.

Ken a eu l'idée de fabriquer des dispositifs de contrôle à deux vitesses pour les pompes à pétrole.

Il voulait mettre au point et tester pour l'industrie pétrolière des dispositifs de contrôle à deux vitesses pour les pompes à pétrole. Le succès des tests mènerait à la fabrication et la commercialisation de ces dispositifs. M. Chapman a contacté le ministère de la Diversification de l économie de l'Ouest pour obtenir des conseils et de l'aide. Avec l'aide du DEO il peut mettre au point et tester sur le terrain ces dispositifs, ce qui pourrait résulter en une augmentation des ventes et à des possibilités d'emplois accrues pour les Albertains.



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada — Western Economic Diversification Canada

Canada